

MAGAZINE MUNICIPAL

Larmor Plage

N°42

Juillet 2023



ENTRETIEN

*Déjà le mi-mandat !
Entretien avec le maire*

Pages 4 à 7

DOSSIER

*Aménagement de la
promenade et de la pointe
de Toulhars*

Pages 13 à 15

ÉVÉNEMENTS

*Programme des
animations de l'été*

Pages 28 à 31

Sommaire N°42



8



16



22



13



20



27

4-7 *Entretien - Mi-mandat*

- Patrice Valton répond aux questions

8 *Sécurité*

- Sécurité renforcée pendant la période estivale

9 *Vie citoyenne*

- Relance des réunions de quartiers

10-11 *Social*

- Créer des temps de partage et de convivialité pour les seniors
- La cohabitation intergénérationnelle

12 *Finances*

- Budget 2023

13-15 *Dossier*

- Aménagement de la promenade et de la pointe de Toulhars

16-17 *Vie des services*

- Le nouveau bâtiment des services techniques

18-19 *Enfance-jeunesse*

- Le Conseil Municipal Junior bientôt renouvelé
- Les actions du service enfance-jeunesse
- Du côté des écoles

20 *Environnement*

- La valorisation de nos espaces verts

21 *Tribune politique*

22-23 *Commerces-Entreprises*

- Biocoop Les 7 épis
- Maison Le Roux
- Ty Work

24-25 *Actualités*

26-29 *Événements*

30-31 *Médiathèque*

- Les rendez-vous culturels
- Les coups de cœur de l'équipe

32-33 *Agenda*

34 *Vie associative*

35 *Tourisme*





Édito

du maire de Larmor-Plage
Patrice Valton

Chères Larmoriennes, chers Larmorien,

Le temps passe vite, voilà trois ans que vous avez élu notre équipe municipale et celle-ci se trouve donc déjà à mi-mandat...

La commune change progressivement pour s'adapter aux évolutions du monde comme aux nouveaux besoins de la population. Pour autant cette nécessaire transition ne vient pas affecter l'exceptionnelle qualité de vie qui est la nôtre. Il est des vérités qu'il faut parfois dire ou redire et celle-là en est une : nous avons bien de la chance de vivre à Larmor-Plage !

Malgré les années Covid, la crise énergétique, celle de l'eau, les difficultés inédites de recrutement, les diverses agitations nationales, les défaillances de l'Etat, nous aurons maintenu et nous poursuivrons le cap tel que celui-ci a été fixé par les orientations de notre projet politique de territoire. Ce bulletin vous rend compte de ce qui a été déjà accompli dans le premier temps de cette mandature.

Mais en ce moment de la saison estivale qui débute, il m'importe surtout de vous souhaiter un bel été. Pour celles et ceux qui resteront chez nous, les animations ne manqueront pas : concerts, spectacles, fête des Coureaux revisitée, forme à la plage, marchés nocturnes, cabines de bains, biblio-plage, guinguettes, les deux traditionnels feux d'artifice et aussi le retour de la grande roue... C'est dire que la saison sera bien animée !

Nous assumons ce choix de faire vivre Larmor-Plage au temps de l'été et de la fête. Notre commune a l'avantage d'être classée « station de tourisme » et ce label commande toute cette animation ludique et de loisirs qui n'est d'ailleurs pas la seule puisque nous proposons aussi aux Larmorien et aux visiteurs des expositions d'art, des parcours sportifs ou de visite, des randonnées...

Alors, il est vrai que tout ceci peut parfois générer quelques nuisances pour les habitants et nous nous efforçons donc de les limiter au plus, surtout d'ailleurs par un dialogue permanent avec les exploitants et les riverains. Mais c'est aussi le charme et l'agrément d'une commune balnéaire que d'avoir plusieurs saisons bien différenciées, dont l'une, en effet, plus agitée mais qui, en réalité, ne dure que deux mois et demi...

Profitez de notre belle commune en été, profitez de la mer et du soleil breton, profitez pleinement de la vie à Larmor-Plage.

Bonnes vacances !

Profitit ag hor c'humun gaer en hañv, profitit ag ar mor hag an heol a Vreizh, bourrit ag ar vuhez en Arvor.

Vakañsoù laouen !

Patrice Valton, maire de Larmor-Plage
Patrice VALTON, maer an Arvor



Suivez mon actualité politique sur Facebook
facebook.com/patrice.valton.maire



• **Mairie de Larmor-Plage**

4 avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret
56260 Larmor-Plage
02 97 84 26 26
mairie@larmor-plage.com
larmor-plage.bzh

• **CCAS de Larmor-Plage**

Rue du Petit Phare
02 97 84 26 29 - ccas@larmor-plage.com

• **Service urbanisme**

Services techniques municipaux
2 route de Kerpape, à Quéhello-Congard
02 97 84 45 50 - urbanisme@larmor-plage.com

• **Police municipale**

Avenue Général de Gaulle
02 97 65 45 53 - police@larmor-plage.com

• **Médiathèque**

14 bis avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret
02 97 84 26 50 - mediatheque@larmor-plage.com

• **Déchèterie**

Horaires : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermée le mardi et le dimanche.
Kerdroual, route de Larmor à Plœumeur.



Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté à la Ville de Larmor-Plage

Journal périodique édité par la ville de Larmor-Plage

Directeur de la publication : Patrice Valton, maire de Larmor-Plage

Rédaction : Pauline Massis Desmarest, directrice de cabinet

Mise en page : Service communication - Ville de Larmor-Plage

Crédits photos : Ville de Larmor-Plage, école du Ménez, école Notre-Dame de Larmor, Freepik, Adobe stock, Yamiii, Nael Fiers, @kevin_bobby, Naga, Oulala Jazz Band, Ateliers 3 bulles, collectif Klam, Ty Work

Impression : 5 500 ex, Concept Imprimerie. Publication périodique.





Mi-mandat Patrice Valton répond aux questions des Larmorien

2020-2023 : trois ans d'action au service des Larmorien

Le 2 juillet 2020, votre nouvelle équipe municipale reprenait le flambeau de la ville après 19 années de mandat de l'équipe de Victor Tonnerre. Après les constats et les diagnostics, vous avez construit avec les élus de la majorité « Le projet politique de territoire » ; celui-ci porte les orientations de la municipalité et définit votre vision du Larmor de demain ; mais qu'en est-il aujourd'hui de l'avancement de ce vaste projet comme de la réalisation des sept objectifs que vous vous étiez assignés, quel bilan pouvez-vous dresser de ces trois années de gestion ?

Patrice Valton : Le projet politique de territoire fixe en effet le cap et il dicte l'action de la municipalité pour l'étude, la concertation et la mise en œuvre des programmes. Dans le même temps, il faut pour les élus en responsabilité assurer le bon fonctionnement de la ville au quotidien, ce en palliant les difficultés de recrutement, d'approvisionnement mais aussi en prenant en compte les réalités qui sont notamment celles de la conjoncture économique ; à ceci s'ajoutent les complexités induites par une réglementation de plus en plus contraignante et qui porte, parfois, d'ailleurs certaines contradictions ; ainsi pour exemple que répondre à l'État quand celui-ci, dans le même courrier, demande au maire de plus construire, notamment pour réaliser plus de logements sociaux, et de moins construire pour réduire la consommation d'espace ?

Pour autant nous aurons bien avancé durant ces trois années pour répondre aux 7 objectifs de notre projet. Reprenons-les point par point :

Objectif n°1 : La tranquillité publique

Faire cesser les rodéos, lutter contre les trafics, les tapages nocturnes, les incivilités, les vols et les cambriolages, réduire la vitesse des véhicules, il s'agissait et il s'agit encore pour nous d'une priorité de la mandature. Nous avons œuvré en ce sens depuis 3 ans, l'objectif étant de préserver la qualité de notre cadre de vie en renforçant toujours plus la sécurité et la tranquillité publique.

Nous mesurons déjà les premiers résultats de cette politique délibérément sécuritaire :

- C'est ainsi que l'expérimentation de la fermeture du haut du boulevard de Toulhars a mis fin à ces dangereux rodéos urbains qui étaient à déplorer notamment après la période de déconfinement. La fin du stationnement permanent sur le boulevard a aussi mis un terme de fait aux tapages nocturnes comme aux trafics qui s'y organisaient depuis les voitures.
- C'est ainsi que la mutualisation de notre police municipale (désormais armée) avec celle de Lorient depuis janvier 2022, la collaboration renforcée avec le commissariat central de Lorient sont autant de bonnes solutions qui permettent de multiplier les rondes et de renforcer la présence policière lorsque les circonstances le commandent. Cette organisation est encore complétée par le recours à une société privée de sécurité en début de saison ou ponctuellement lors des événements.

• C'est ainsi enfin que nous avons conduit et achevé l'étude sur la vidéo-surveillance pour la déployer dès la fin de cette année et, en tous cas, pour 2024 sur l'ensemble de la tache urbaine et en sorties de ville ; nous avons également favorisé dans les quartiers le dispositif « voisins vigilants » et organisé plusieurs réunions d'information sur la sécurité des personnes et des biens avec le concours du commissariat central et l'expertise du commissaire Laurent Simon.

Nous allons poursuivre cette ferme politique de sécurité et de dissuasion, car nous nous savons que la délinquance, les vols, les cambriolages de maisons (parfois même habitées comme ce fut le cas très récemment), ainsi que les incivilités de toute nature se déplacent et perdurent malheureusement, même si au total les infractions diminuent en nombre. Nous voulons que les délinquants soient combattus sans relâche sur l'ensemble de notre territoire ; c'est donc tout cet arsenal de mesures publiques mais aussi privées (notamment avec les alarmes, la vidéoprotection et la vigilance de quartier) qui participe à ce combat incessant.

Nous engagerons aussi à moyen terme les dépenses pour la réalisation d'un nouveau poste de police plus fonctionnel et plus visible en centralité lequel sera aménagé dans le local en bordure du vieux cimetière, ce programme devant être mis en œuvre avant la fin de la mandature.

Objectif n°2 : La maîtrise de notre urbanisation dans la cohérence des besoins et la protection de notre cadre de vie

Le nouveau bâtiment des services techniques, du service urbanisme et des archives de la ville est désormais fonctionnel et occupé. Il fait la fierté de notre commune, comme bâtiment exemplaire à hautes performances énergétiques.

Le nouveau PLU a été approuvé au conseil municipal du 9 juin dernier. C'est le fruit d'un travail de près de sept années de la commission urbanisme, un travail important et une procédure complexe en collaboration avec les services de Lorient Agglomération et de l'Etat. Ce nouveau règlement d'urbanisme respecte les schémas directeurs qui nous obligent, tels que le SCOT, le PADD, ou le PLH ainsi que les lois très contraintes qui sont celles de l'urbanisme en général ; c'est particulièrement le cas pour les communes littorales qui, comme la nôtre, ne disposent pas ou peu de foncier constructible ; il prend enfin en compte les remarques et observations formulées dans le cadre de l'enquête publique.

Pour le résumer en quelques mots, je dirai que le PLU révisé traduit concrètement les orientations de notre PADD : une réduction significative de la consommation des espaces naturels ou agricoles, un verdissement de la commune avec moins de minéral pour l'adapter au changement climatique, la préservation des bâtiments remarquables et de l'esprit de quartier, la sacralisation des espaces naturels classés, l'ambition de

répondre au besoin de logements privés et sociaux, la volonté de développer les activités économiques et de tourisme ainsi que des règles assouplies pour les projets d'aménagement, de construction ou d'extension dans les secteurs de la ville déjà urbanisés...

Ce PLU révisé sera très bientôt complété d'une charte de l'urbanisme et de l'arbre dont l'objet est d'éclairer les citoyens et les constructeurs sur les orientations définies comme sur les règles applicables au titre des aménagements urbains et des permis de construire.

Les années à venir seront celles de plusieurs opérations publiques ou privées de construction et d'aménagement, c'est-à-dire celles qu'autorise le PLU, tout ceci bien entendu sous réserve des recours toujours possibles, et on sait, par expérience, que ceux-ci sont bien habituels à Larmor...

Je veux parler ici notamment de la Thalasso, du lotissement de Quélisoy, de l'aire d'accueil des quatre terrains familiaux pour les gens du voyage en voie de sédentarisation, du futur complexe sportif, ou encore de la nouvelle maison des jeunes et des associations à An Arvor. Pour 2024, ce sera l'achèvement de la rue du Minio et la réhabilitation d'autres voiries prioritaires, l'aménagement du boulevard et de la pointe de Toulhars, celui du Parc de l'Océan, le tout en préparant la mise en œuvre du nouveau complexe sportif. On ne chômera pas en mairie !

Objectif n°3 : Engager la commune dans une démarche de transition écologique

Dire que nous devons désormais et d'urgence nous adapter aux effets du dérèglement climatique n'est plus une opinion mais une évidence. Il s'agit donc pour la municipalité d'une part d'accompagner au mieux de nouvelles façons de consommer, de se déplacer, de se loger et d'autre part d'anticiper des risques nouveaux : l'augmentation prévisible du niveau de la mer, la conjugaison des tempêtes et des grandes marées, la pénurie de l'eau, celle de l'énergie, la menace de disparition de certaines espèces comme de prolifération d'autres, ou encore le déplacement annoncé d'une partie notable de la population vers le littoral...

En bref, que nous le voulions ou pas, les modes de vie et de consommation vont changer à Larmor comme ailleurs et c'est pourquoi toute notre action va dans le sens de cette anticipation :

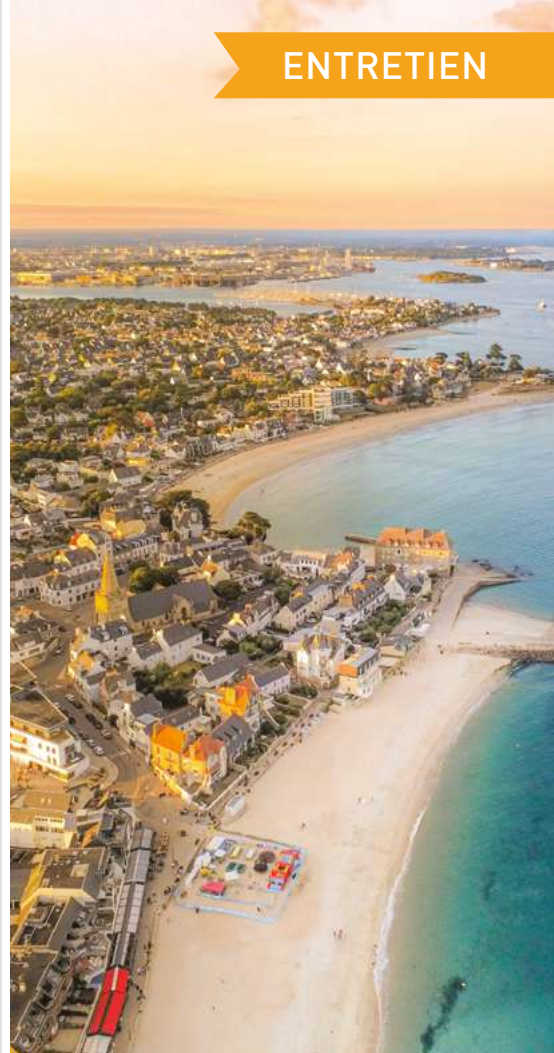
- C'est notamment la mise en place de la circulation douce qui n'est pas pour interdire l'usage de l'automobile mais pour favoriser un mode alternatif de déplacement lequel se révèle très possible et bien agréable à Larmor-Plage. S'agissant du plan vélo, la voie verte littorale entre le Bd Roger le Port et le bourg a été achevée au début de cette année. Il a été également décidé des acquisitions

foncières pour la création de la voie cyclable protégée Larmor/Plœmeur, ainsi que pour parfaire la voie côtière européenne.

- C'est la re-naturalisation et le verdissement d'espaces urbains, tels la pointe de Toulhars, les abords du parc océanique de l'anse de Kerguelen, mais aussi la remise en état programmée de son marais, la tonte différenciée de nos espaces verts ainsi que le non-ramassage des algues sur les plages (sauf algues vertes en putréfaction)...

- C'est également, après l'obtention du label « Cap Cit'ergie » en janvier 2021, l'adoption du plan de sobriété énergétique pour notre commune en octobre 2022 et le remplacement des ampoules incandescentes par des leds pour tout notre éclairage public en 2023.

Nous poursuivons dans cette même démarche de transition écologique pour gagner progressivement en sobriété. Les années à venir seront celles de l'isolation des bâtiments communaux et du remplacement des équipements collectifs vétustes et énergivores, particulièrement les nouvelles salles de sport, de tennis, de danse et la nouvelle maison des jeunes et des associations.



Objectif n°4 : Consolider la cohésion sociale

Là encore, le CCAS, la commission des affaires sociales et celle très ouverte de l'accessibilité, ont bien avancé dans les actions qui ont été ciblées dans le projet politique de territoire afin que Larmor-Plage soit une ville plus solidaire, plus accessible. Notre commune compte une population de seniors plus large que celle de la moyenne nationale et nous œuvrons évidemment, avec une attention particulière à l'égard des personnes les plus fragiles ou en situation de handicap.

C'est ainsi que nos trottoirs, nos commerces, nos espaces de vie en général deviennent progressivement plus accessibles. C'est par exemple le cas des plages qui, avec la pose des tapis d'accès, les toilettes adaptées et des saisonniers formés, ont obtenu le label Handiplage. Cette action sera poursuivie avec détermination jusqu'à l'obtention du meilleur niveau possible dans la grille de ce label.

La lutte contre l'isolement des seniors progresse aussi avec la mise en place de l'aide à l'usage des outils numériques, les rencontres intergénérationnelles, l'adhésion de la ville au dispositif « 1 toit, 2 générations », le renforcement des aides à domicile et le maintien de l'offre de soins (l'initiative de réunir annuellement tous les professionnels de santé de la commune se révèle très positive).

Le temps à venir sera celui du futur EHPAD et du regroupement en une des deux résidences de Kerderff et du Petit Phare en centralité puis, à plus long terme, celui d'une maison des seniors et du handicap.



Objectif n°5 : Développer et conforter les services pour les familles

Depuis le début du mandat, nous n'avons cessé d'œuvrer concrètement pour une politique dédiée aux familles (heureusement de plus en plus nombreuses sur le territoire). Il y a de l'attractivité de Larmor-Plage et par conséquent de sa vitalité.

Il s'agit d'accompagner et de soutenir les familles dans leur recherche de logement, de garde d'enfant, de places en école, d'activités extrascolaires de loisirs, pédagogiques, culturelles ou sportives.

Répondre au mieux à cette attente n'est pas d'ailleurs seulement un objectif, c'est une action constante depuis notre prise de fonction car elle est indispensable à la dynamique de nos écoles, de nos services, de nos commerces, en bref à l'attractivité de la ville en général...

Nos deux écoles, publique et privée, sont reconnues pour la qualité de leur enseignement et de leurs activités. Ensemble, elles répondent ainsi pleinement aux besoins des familles. Notre rôle est de les accompagner au mieux dans leur fonctionnement et dans leurs projets et c'est bien ce que nous faisons, notamment dans le suivi du plan éducatif de territoire (PEDT).

S'agissant de l'accueil de la petite enfance, nous avons créé depuis le début de la mandature 14 places supplémentaires dans notre crèche collective des Moussaillons ; c'est beaucoup mais pas encore assez, sans doute, puisque nombre de parents sont encore en attente ; c'est pourquoi nous favorisons par ailleurs l'offre privée, laquelle devrait d'ailleurs pouvoir progresser prochainement à Kerhoas.

Objectif n°6 : Développer l'activité commerciale et d'entreprise

Nous écrivions dans notre projet politique de territoire que « l'attrait et la vitalité d'une commune reposent sur sa capacité à maintenir de justes équilibres entre l'habitat, le commerce, les entreprises, les équipements et les services ». C'est dans le souci de ces équilibres et en prenant en considération les particularités de Larmor-Plage, petite ville de résidence et de tourisme au sein d'une agglomération de 25 communes, que nous avons défini trois axes pour répondre à cet objectif de développement : le commerce de proximité, les entreprises, le tourisme. Nous avons donc travaillé sur ce schéma que nous avons d'ailleurs finalisé au vu des études de commercialité réalisées à notre demande par Audélor, outil de Lorient Agglomération spécifiquement dédié aux affaires économiques et au commerce.

« Soutenir et valoriser le commerce de proximité »

Le marché est de libre concurrence, mais nous avons utilisé comme nous l'avions annoncé tous les leviers possibles pour conforter les commerces existants et attirer de nouveaux commerces en centre-bourg en imaginant que celui-ci pourrait être un jour élargi.

C'est ainsi que le périmètre de centralité commerciale est précisément défini sur nos documents d'urbanisme, que nous avons institué au profit de la commune un droit de préemption dans la cession des fonds, que nous avons renforcé notre collaboration avec l'association des commerçants, que nous avons accompagné dans la mesure de nos moyens les commerces en création et d'autres en difficulté. Nous avons également amélioré sensiblement l'accueil et l'organisation du marché.

Le nouveau règlement local de publicité a été élaboré et approuvé au conseil municipal du 9 juin. Une signalétique plus fonctionnelle et plus esthétique est en place sur tout le territoire communal. Le programme des animations, notamment estivales, a été enrichi et diversifié ; le monde attirant le monde, nous avons favorisé l'implantation en saison de diverses guinguettes et autres foodtrucks pour compléter l'offre de restauration et celle d'un loueur et réparateur de vélos qui faisait défaut à notre ville. Tout ceci nous paraît aller dans le sens de la vitalité et de l'attractivité car c'est aussi et peut-être surtout le commerce de proximité et de services qui fait la vie à Larmor-Plage.

« Kerhoas, une zone d'activités à conforter »

Après la vente de toutes les parcelles disponibles aux entreprises, le programme d'aménagement de cette zone d'activités artisanales, de bureaux et de services est aujourd'hui achevé et nous avons donc procédé à la clôture de son budget spécifique avec d'ailleurs un résultat très positif pour la ville. Il demeure que nous avons à répondre à de nouvelles demandes d'implantation que nous souhaitons pouvoir

satisfaire au moins pour partie car là encore il s'agit ici de la vitalité de la commune et de l'emploi sur son territoire.

C'est bien cette logique de croissance qui nous a conduit, dès notre prise de fonction, à négocier avec le bailleur social BSH, aujourd'hui devenu Morbihan Habitat, une rétrocession d'une partie de la parcelle qui lui avait été cédée en vue de la construction de l'EHPAD. La transaction est aujourd'hui faite, ce qui nous permet désormais d'aménager 6 ou 7 terrains supplémentaires pour y accueillir de nouvelles entreprises ou encore pour répondre au besoin de certaines qui se trouvaient déjà à Kerhoas mais maintenant à l'étroit.

Les études d'aménagement sont en cours de finalisation, laissant ainsi espérer le début des travaux en 2024. De fait, cette réalisation constituera une extension notable de l'actuelle zone d'activités. Nul doute qu'elle sera pleinement occupée car c'est un espace agréable particulièrement apprécié des entrepreneurs et des salariés. Proche des centralités urbaines de Larmor-Plage, Lorient et Plœmeur, la zone est bordée à la fois par des espaces d'habitat, naturels ou agricoles, elle comporte aussi des équipements sociaux (maison partagée, CAT, salle l'Escale, une crèche et bientôt l'EHPAD) ce qui en fait un vrai quartier de vie dans la ville.

Autre démarche vers les entreprises, la commune a adhéré à Audélor, ce qui a pour effet d'intégrer le parc tertiaire de Kerhoas dans l'ensemble des zones d'activités de l'agglomération, ce qui pour nous est une bonne chose car ceci permet la cohérence dans le choix des entreprises, la consommation d'espace comme dans la gestion solidaire de l'écosystème au pays de Lorient.

« Une dynamique touristique à conforter »

Nous avons la chance de vivre dans un lieu où terre et mer font ensemble un environnement exceptionnel et il est donc logique que celui-ci attire. Le tourisme est un atout économique qui tient une place importante dans l'économie de la commune. Il est ainsi du rôle de la municipalité d'accompagner les projets qui sont de nature à le conforter.

Après une longue procédure, le camping de Larmor, acquis par la commune en 2021, est désormais géré par VVF France depuis le 1^{er} janvier dernier, ce dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) de 15 ans. Il souffrait clairement d'un sous-investissement depuis plusieurs années et le nouvel exploitant réalisera des travaux d'aménagement importants en 2024.

C'est un équipement d'accueil touristique important pour la ville. Son aménagement futur, sa proximité des zones naturelles sous tutelle du conservatoire du littoral, du bourg et des plages en feront un lieu privilégié, ce d'autant des activités nautiques et de plein-air compléteront l'offre du camping depuis les Modules de l'Océan, après la récente acquisition par la commune de cet espace particulièrement bien situé au cœur du parc de l'anse de Kerguelen.

Objectif n°7 : Construire une offre culturelle et d'animations identifiant Larmor-Plage

Notre projet était clairement d'élever le niveau de notre offre culturelle tout en répondant par ailleurs aux attentes de notre population et des visiteurs souhaitant une animation riche et diversifiée de la commune en saison mais aussi hors saison.

La culture fait partie de la vie et pour le rayonnement de la ville, nous avons voulu proposer une offre diversifiée et de qualité en prenant en compte la diversité des attentes des Larmorien et des visiteurs.

En ce moment de mi-mandat, je pense sincèrement que nous avons beaucoup avancé en ce sens et que nos concitoyens le mesurent au travers des expositions de grande qualité qui ont été présentées à l'espace culturel des Coureaux depuis ces trois ans, au travers des spectacles, des concerts, des animations pour petits et grands, au travers aussi des ateliers de lecture, soirées réflexion et conférences-débat qui ont été organisées à la médiathèque. Avec l'arrivée d'une nouvelle responsable, la médiathèque se positionne progressivement ainsi que nous le souhaitons comme un vrai lieu de

partage, de lien social, mais aussi comme une vitrine de la vie culturelle à Larmor.

Nous avons aussi bien avancé dans notre action au service du patrimoine en permettant à chaque Larmorien de s'approprier le territoire et l'histoire de la commune. Ce sont ici les visites de l'église de Notre-Dame de Larmor, les fontaines, les villas ; ce sont aussi les parcours de découverte du patrimoine naturel, les marais, chemins, fontaines, les plages et grèves. Nous avons également signé la charte Ar Brezhoneg niveau 1, faisant ainsi entrer la commune dans la défense de la langue bretonne.

Toute cette politique va se poursuivre. Les années à venir seront celles de la création d'un OMAC (office municipal des affaires culturelles) qui permettra de construire cette politique avec le concours des associations culturelles et patrimoniales de la ville.

2025 sera une année inédite, riche en événements, pour célébrer le centenaire de la commune de Larmor-Plage...

Conclusion

Voilà en résumé, quel est le bilan de mi-mandat de notre municipalité. Pardon d'avoir fait long et trop court à la fois. Dans cette réponse, je n'ai cité aucun de mes adjoints et délégués ni aucun des agents pourtant si impliqués dans ce projet ambitieux pour la ville. Qu'ils veillent bien m'en excuser. Je veux les remercier tous pour le travail considérable qui a été réalisé en ces trois années, chacun dans son domaine de compétence et collectivement.

L'ancienne équipe municipale avait bien eu raison de faire aboutir le projet du Kasino dont la fréquentation est croissante et génère des produits pour la ville au bénéfice de la population et des associations. Nous tentons de faire de même avec celui de la Thalasso que nous soutenons fermement avec Lorient Agglomération, propriétaire du foncier ; le lieu est une parcelle proche du rivage, actuellement à usage agricole mais figurant bien au SCOT dans le périmètre urbanisable, à toute proximité du centre nautique de Kerguelen, des bâtiments de l'Igesa, du hameau de Kergalan et non loin du centre de rééducation fonctionnelle de Kerpape. Nous sommes convaincus que cet équipement a ici toute sa place pour conforter l'offre hôtelière, pour créer de l'emploi et pérenniser la labellisation touristique de Larmor-Plage. D'autres, considèrent au contraire que la protection radicale de l'environnement doit l'emporter sur toute autre considération. Nous respectons le point de vue de chacun mais nous répondons que l'un n'empêche pas l'autre. Les dernières décisions de justice nous donnent bon espoir de voir réaliser ce projet mais nous savons aussi que le combat judiciaire se poursuivra et j'ai envie de dire malheureusement pour notre commune...

Le réaménagement de l'épi du port de Kernevel, qui est l'un des ports de plaisance les plus importants de Bretagne, est un projet qui ne concerne pas directement la commune mais la région Bretagne et Lorient Agglomération. Je le suis évidemment de très près au titre de mes fonctions de vice-président en charge des ports et du nautisme et de président de la Sellor, gestionnaire du port. L'idée que nous avons est de rendre plus agréable ce qui n'est pour l'instant qu'un vaste parking tout en maintenant sa capacité de stationnement. Sans attendre la mise en œuvre de ce vaste programme, nous allons aménager dès 2024 les abords de la capitainerie et des restaurants. Je rappelle qu'en 2022 des règles plus adaptées aux différents besoins de stationnement ont été mises en place avec la création d'une aire destinée aux professionnels située derrière la villa Margaret et avec aussi la remise en état de ce que l'on appelle « le parking à remorques », et qui est devenu aussi un parking de longue durée.

Dans le même esprit, nous recherchons avec Lorient Agglomération un lieu adapté pour recevoir une aire de camping-car. En effet, en l'absence de foncier disponible, cette infrastructure ne peut se trouver sur la commune de Larmor. Or, cette aire est néanmoins essentielle pour répondre à la demande croissante des campings-caristes et nous savons que les solutions alternatives que nous proposons, à savoir une aire dédiée dans le camping de la Fontaine ou un stationnement limité sur le parking de l'école maternelle publique ne répondent pas pleinement aux besoins.





Patricia Jaffré

1^{ère} adjointe aux affaires générales, sécurité et participation citoyenne



Nouvel Agent de Surveillance de la voie publique (ASVP)

Xavier Quillien a rejoint l'équipe de la police municipale en mai dernier en tant qu'ASVP.

Il assure la surveillance des voies publiques pour prévenir les incivilités et assurer la tranquillité des Larmorien(ne)s. Le dimanche, sur le marché, Xavier est chargé de la mise en place, la surveillance et l'encaissement des droits de place.

Sécurité renforcée pendant la période estivale

Les beaux jours reviennent... La municipalité renforce la présence de sa police en saison estivale pour veiller à la sécurité et la tranquillité publique.

Une présence renforcée, notamment sur le trait de côte

La municipalité va porter l'effectif de la police municipale à 8 agents durant l'été, avec notamment le soutien d'un ATP (agent temporaire de police municipale) en fonction depuis le 15 juin et de deux autres saisonniers ASVP (agent de surveillance de la voie publique) à partir du 1^{er} juillet. Ces renforts permettent d'élargir l'amplitude horaire des patrouilles et de renforcer les liens de proximité entre les Larmorien(ne)s et leur police. La police municipale est ainsi sur le terrain 7 jours sur 7 jusqu'à 21h et ponctuellement plus tard en cas de nécessité, notamment lors des événements.

Dans le cadre de la mutualisation entre les polices municipales de Lorient et de Larmor-Plage mise en place depuis le 12 janvier 2022, **les équipes de la police municipale de Lorient** sont également sollicitées pendant les moments forts de la saison estivale (feux d'artifice des 14 juillet et 14 août notamment) et les jours de grand beau temps où l'affluence est particulièrement importante.

Enfin, dans le cadre de la coordination mise en place entre le commissariat central de la police nationale de Lorient et la police municipale de Larmor-Plage, une surveillance ciblée a été définie. Cette présence policière plus accrue a pour objectif de limiter au mieux les incivilités et d'assurer la tranquillité de tous.

Opération tranquillité vacances renouvelée

Dans la démarche de proximité, qui est son cœur de métier, la police municipale de Larmor-Plage participe à la protection de vos biens pendant votre absence. Ainsi, à votre demande, nos policiers municipaux peuvent surveiller plus particulièrement votre domicile pendant leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, vous pouvez solliciter une demande de surveillance de votre propriété (Tel : 02 97 65 45 53).

Le 6 avril dernier, lors d'une réunion publique, le commissaire divisionnaire honoraire Laurent Simon a rappelé aux Larmorien(ne)s quelques règles élémentaires à adopter pour prévenir les cambriolages (pour exemple : vérifier que toutes les fenêtres sont bien fermées, ne pas diffuser sur les réseaux sociaux sa période de vacances, faire avertir son courrier régulièrement par son voisin pendant une longue période d'absence, recourir au dispositif « voisins vigilants » s'il existe dans votre quartier...). Prudence, vigilance et anticipation sont les trois maîtres mots pour des vacances tranquilles !

Réouverture du poste de police en centralité du 1^{er} juillet au 31 août

Pour la troisième saison consécutive, le service de police municipale disposera d'un poste d'accueil en toute centralité ; comme en 2022, la brigade occupera pendant toute la saison estivale le local de l'ancien office de tourisme, avenue Général de Gaulle, afin d'être plus visible et accessible à la population. Une permanence sera assurée par un ASVP de 10h à 12h et de 14h à 16h en semaine. En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre la police municipale :

- par téléphone au 02 97 65 45 53 ou
- par mail police@larmor-plage.com

Programmation des réunions de quartiers

La municipalité relancera les réunions de quartiers à la rentrée prochaine. « Aller à votre rencontre, vous écouter, échanger sur tous les sujets qui vous préoccupent, tel est l'objet de ces réunions de quartiers », explique Patrice Valton. Ces temps privilégiés sont l'occasion de répondre à vos questions, de présenter les projets portés par la ville mais aussi de délivrer toutes les informations sur les chantiers ou les difficultés qui vous concernent plus particulièrement.

Dates et lieux des prochaines réunions de quartiers :

Les quartiers concernés

- 1 Maison Rouge / Keradehuen / Le Fons / Kercaves
- 2 Kervogam / Vieux Moulin / Ar Menez
- 3 Kerhoas / Quélisoy villages / Quélisoy les Bruyères
- 4 Le Minio / Le Bourrigo / Lotissement « European Home »
- 5 Centre bourg / Toulhars
- 6 Kerguelen / Locquetlas
- 7 Quehello / Kerderff
- 8 Kerblaizy / Keramzec / La Nourriguel / Kernével

Quand ?

- Mardi 29 août 2023 à 18h
 Mercredi 30 août 2023 à 18h
 Lundi 18 septembre 2023 à 18h
 Lundi 2 octobre 2023 à 18h
 Jeudi 19 octobre 2023 à 18h
 Lundi 6 novembre 2023 à 18h
 Lundi 13 novembre 2023 à 18h
 Lundi 20 novembre 2023 à 18h

Où ?

- Salle des Algues, Belle-île
 Salle des Algues, Belle-île
 Salle des Saisies
 Salle des Algues, Houat
 Salle des Saisies
 Salle des Saisies
 Salle des Algues, Houat
 Salle des Saisies

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Espace France Services



Le 5 avril 2023 s'est tenue à Quéven l'inauguration officielle de l'espace France Services, en présence du sous-préfet, Baptiste Rolland, du maire de Quéven, Marc Boutruche, du maire de Plœmeur, Ronan Loas, et de Patricia Jaffré, première adjointe de Larmor-Plage.

Cet espace partagé entre les trois communes du canton de Plœmeur est le lieu d'un nouveau service à la population. Le dispositif permet de vous accompagner dans toutes vos démarches administratives sur Internet (demande de carte vitale, création de comptes, simulation d'impôts, renouvellement de carte d'identité, simulation de droits CAF...).

Deux agents France Services ont ainsi été formés pour vous aider dans ces démarches souvent bien compliquées et apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ces agents sont soumis à une stricte obligation de confidentialité comme au respect des règles concernant l'utilisation des données personnelles.

En pratique :

L'Espace France Services se situe en mairie de Quéven, place Pierre Quinio, au rez-de-chaussée. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h (sauf le mardi) et de 13h30 à 17h.

• Informations nécessaires à préparer avant votre venue à l'espace France Services

Pour vous accompagner dans vos démarches, les agents France Services vous demanderont de :

- disposer au préalable d'une adresse mail valide, consultable sur place depuis votre smartphone.
- pouvoir vous connecter sur *Franceconnect* soit avec vos identifiants *www.impots.gouv.fr* (numéro fiscal + mot de passe compte en ligne), soit avec vos identifiants *Améli* (numéro de sécurité sociale + mot de passe compte *Améli*).

• Contact :

Par téléphone : 02 30 17 00 46

Par mail : france-services@mairie-queven.fr

En vous présentant directement à l'accueil de la mairie





Patrick Loriquez
Adjoint aux affaires sociales
et aux solidarités



Créer des temps de partage et de convivialité pour les séniors

Engagés dans l'accompagnement des aînés, le Centre communal d'action sociale (CCAS) œuvre contre l'isolement des séniors. Sous l'impulsion de Patrick Loriquez, adjoint aux affaires sociales et solidarités, et de Christine Madelénat, conseillère déléguée en charge des séniors, plusieurs actions ont été déployées grâce à l'action d'Elisabeth et Louysa, deux jeunes du Service Civique Solidarités Séniors.

Les rencontres du lundi

Après une longue période d'inactivité due à la pandémie, le CCAS a relancé depuis janvier dernier le rendez-vous hebdomadaire des « Rencontres du lundi » initiés à l'origine par deux associations de séniors larmorien, le « club du lundi » et « Larmor Amitié ». Ces temps de rencontres sont organisés tous les lundis dans la salle des saisis de 14h30 à 17h. « Il s'agit de favoriser des moments de convivialité, d'échanges entre les participants et d'animer des ateliers et des jeux interactifs. Tous les jeunes retraités sont les bienvenus pour participer ou animer un atelier. C'est ainsi que récemment grâce au talent de l'un d'entre eux, les séniors se sont récemment essayés à la peinture dans une ambiance chaleureuse et conviviale ! » rapporte Christine Madelénat.

- Rendez-vous tous les lundis à la salle des Saisies, 13 Résidence Caillibotte

Les visites de convivialité

Des visites individuelles de convivialité sont aussi proposées. L'objectif de ces visites animées par Elisabeth et Louysa, est de lutter contre l'isolement en proposant des échanges conviviaux, une balade au bord de notre littoral, ou encore un accompagnement pour une exposition ou une animation sur la commune...

- Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS

Les rencontres du lundi, les ateliers numériques et les visites de convivialité sont financées par le CCAS et donc gratuites pour tous les participants.

Les ateliers numériques

L'outil informatique est parfois bien compliqué, notamment pour les personnes âgées qui n'ont pas le vécu des plus jeunes dans un monde devenu numérique. Ainsi, comment transférer les photos de son téléphone portable vers son ordinateur ? Comment prendre en ligne un rendez-vous chez son médecin ou son coiffeur ? Comment faire sa déclaration de revenus ou solliciter le renouvellement de sa carte d'identité ? Comment communiquer avec ses petits-enfants via Instagram, Facebook ? Ou plus simplement, comment organiser les dossiers, son agenda via son ordinateur, ou accéder aux sites que l'on souhaite consulter ?

Des séances personnalisées de formation et de pratique sont organisées (par groupe de cinq) à la médiathèque. Encadrés par un informaticien bénévole et deux jeunes en service civique, Elisabeth et Louysa, ces ateliers ont pour objectif de familiariser tout Larmorien à l'informatique et aux usages d'internet.

Des ordinateurs sont mis à disposition, mais chaque participant peut également faire le choix de venir avec son propre matériel (tablette, ordinateur, smartphone).

- Prochains ateliers numériques les 4 et 11 juillet de 15h à 16h à la médiathèque
- Inscription directement auprès du CCAS (5 places maximum par atelier)

Pour toutes les démarches administratives, la municipalité est partenaire de l'espace « France Services » situé à la mairie de Quéven. Deux agents France Services vous accompagnent dans vos démarches administratives (voir détails p. 9 du magazine).



Portrait de nos deux jeunes du Service Civique Solidarité Séniors : Elisabeth et Louysa

Elisabeth de Larmor-Plage et Louysa de Cléguer, toutes deux âgées de 19 ans, se sont portées volontaires pour un service civique solidarité séniors auprès du CCAS. Présentes depuis le 13 mars, elles interviennent au sein de la résidence autonomie et plus généralement sur toute la commune pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. « La solidarité intergénérationnelle est une force pour lutter contre l'isolement de nos aînés. Leur dynamisme et leur jeunesse ont vivifié les rencontres du lundi » se réjouit Patrick Loriquez. Elles proposent également des activités, jeux de société, promenades pour partager des moments simples avec nos aînés.

La cohabitation intergénérationnelle

« 1 toit, 2 générations ! »

Le 24 janvier 2023, a été signée à l'espace culturel « Les Coureaux » la charte de partenariat « 1 Toit 2 Générations ». Larmor-Plage rejoint ainsi la liste des sept autres communes déjà engagées dans la promotion et le développement de la cohabitation intergénérationnelle : Lorient, Lanester, Plœmeur, Quéven, Caudan, Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

Ce dispositif, créé en 2008 à l'initiative de l'association Info jeunes Lorient et du CCAS de Lanester, a pour objectif de mettre en relation des jeunes de 16 à 30 ans (étudiants, apprentis, jeunes en formation) en recherche d'un logement avec des seniors propriétaires ou locataires de plus de 60 ans disposant d'une chambre libre à leur domicile. Le principe est simple : en échange d'un toit, les jeunes apportent leur présence bienveillante et rendent des petites aides quotidiennes à domicile ; ils ne s'acquittent d'aucun loyer mais participent aux charges (eau, électricité).

Un suivi tout au long de l'année est ensuite assuré par des professionnels du CCAS et du Réseau Info Jeunes de Lorient.

Annick et Adeline ont récemment franchi le pas et témoignent pour le magazine. Annick déclare : « C'est avec plaisir que j'ai accepté de recevoir Adeline à mon domicile pour lui proposer un logement car elle avait des difficultés à en trouver. Cette cohabitation me permet de nouer avec elle des relations amicales et d'être un peu moins seule... ».

Cette solution innovante et originale contribue non seulement à la lutte contre l'isolement des seniors mais aussi répond au besoin de logements des jeunes sur le territoire. C'est donc un échange gagnant/gagnant qui fonctionne et dont la municipalité est fière.

• Pour plus d'informations :
www.1toit2generations.fr

• Contacts :
CCAS Larmor-Plage et
INFO JEUNES LORIENT
02 97 84 94 50
1t2g@bij-lorient.org

• Contacts :
CCAS Larmor-Plage
02 97 84 26 29
ccas@larmor-plage.com
Gaëlle Sevette, responsable du CCAS
gsevette@larmor-plage.com

Christine Madelénat

Conseillère déléguée en charge
des seniors



Besoin de compagnie ou d'un logement ?

Séniors & Jeunes, cohabitez !



RÉSEAU D'ACCUEIL DE JEUNES

CHEZ DES SÉNIORS DANS LE MORBIHAN

À LARMOR-PLAGE



Rencontres intergénérationnelles

Dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEdT), Laurent Morellec, dumiste et intervenant musical dans nos écoles, a organisé tout au long de l'année scolaire des rencontres intergénérationnelles entre les résidents de Kerderff et du Phare, et les élèves des écoles du Menez et Notre-Dame.

Les enseignants des 18 classes ont ainsi proposé des activités variées : dessin, jeux de société, danse, lecture... Ces moments privilégiés de partage avec les plus âgés ont permis aux enfants de prendre conscience des différences entre la vie d'antan et celle d'aujourd'hui. « Ce fut très émouvant, surtout quand l'un des résidents nous a relaté son enfance pendant la seconde guerre mondiale », explique Laurent Morellec qui tient particulièrement à remercier les professeurs, les enfants et les résidents très impliqués dans ce projet.

Bien se nourrir pour bien vieillir

La nutrition des seniors est importante pour préserver une bonne qualité de vie. Des ateliers diététiques seront ainsi proposés à l'automne à la salle « L'Escale » à Kerhoas.

Animés par une nutritionniste et diététicienne, Hélène Le Masson, ces ateliers d'une heure, ont pour vocation de donner toutes les clés pour mieux se nourrir afin de préserver au mieux notre organisme du vieillissement. Une réunion d'information est organisée à la salle des Algues le jeudi 29 juin à 18h pour présenter le calendrier des ateliers et permettre à chacun de s'y inscrire.

Les dates à retenir des ateliers diététiques :

- 19 septembre 2023 de 15h à 16h
- 21 septembre 2023 de 10h à 11h
- 26 septembre 2023 de 10h à 11h
- 28 septembre 2023 de 10h à 11h

Inscription :
CCAS Larmor-Plage

Budget 2023

Le budget 2023 a été adopté en conseil municipal le 5 avril dernier. Il traduit l'engagement de la municipalité à conduire sa politique d'investissement ambitieuse telle que celle-ci a été définie par le projet politique de territoire.

« Ce budget se caractérise par des dépenses maîtrisées, c'est-à-dire en équilibrant au mieux les lignes de fonctionnement et d'investissement tout en adaptant les moyens financiers et humains nécessaires pour réaliser les 7 objectifs qui sont ceux du projet de territoire » explique Philippe Jolivet, adjoint aux finances.

Philippe Jolivet
Adjoint aux finances et
développement économique



En maintenant l'investissement à ce niveau, la municipalité entend répondre aux besoins évolutifs de la population et rendre plus attractive encore notre commune qui aura toujours su démontrer sa vitalité au sein de l'agglomération. C'est ainsi que de nombreux équipements vétustes ou inadaptés sont à reconstruire et d'autres à créer. Des aménagements ou des réhabilitations sont également à entreprendre pour maintenir la commune à son niveau de ville de résidence à l'année et de station de tourisme.

Les principaux investissements en 2023 pour avancer sur les 7 objectifs :

Objectif principal : préserver la qualité et l'agrément du cadre de vie des Larmorien



Cadre de vie et tranquillité publique



280 000 €

- Dont vidéoprotection

Maîtrise de l'urbanisation, sauvegarde du patrimoine, protection du cadre de vie



4 017 400 €

- Bâtiments de la ville et cimetière
- Travaux de la mer (Digue)
- Voirie : rue du Minio, rue de Plœmeur, rue de Quéhello, entrée de ville...
- Etudes renouvellement des équipements sportifs

Transition écologique et énergétique



2 081 500 €

- Création voie vélo Larmor-Plœmeur
- Balayeuse électrique, panneaux photovoltaïques, cuve récupération eaux pluviales, arceaux vélos...
- Rénovation éclairage public

Cohésion sociale, accessibilité



380 000 €

- Le montant indiqué correspond aux investissements 2023 alloués au CCAS

Développer et conforter les services aux familles



400 000 €

- Dont maîtrise d'œuvre Maison des Jeunes et des associations

Activité commerciale, attractivité du territoire



1 400 000 €

- Contrat d'attractivité touristique : Parc de l'Océan, Promenade de Toulhars, Pointe des Blagueurs

Offre culturelle et d'animations identifiantes



76 800 €

- Restauration statue de l'église
- Valorisation de l'espace culturel Les Coureaux
- Achat d'une nouvelle structure Biblio-Plage

Évolution de la fiscalité 2023

Malgré l'alourdissement considérable des coûts et notamment celui de l'énergie, les taux d'imposition locaux sont maintenus à Larmor-Plage pour la douzième année consécutive. Si le montant de l'impôt foncier augmente en 2023, cette augmentation est uniquement liée à la revalorisation de la base locative par l'État ou à la hausse des taux des autres collectivités territoriales (Conseil départemental, Lorient Agglomération...).

Dossier

Promenade et pointe de Toulhars

L'aménagement du boulevard et de la pointe de Toulhars s'inscrit, d'une part, dans le contrat d'attractivité touristique conclu en décembre 2019 entre le département et la commune de Larmor-Plage à l'initiative de la précédente municipalité et, d'autre part, dans le projet politique de territoire de l'actuelle municipalité.

Cet aménagement répond aux exigences de l'attractivité d'une station de tourisme mais aussi à celles de l'État, de la Région du Département et de Lorient Agglomération au titre des mobilités douces.

Il a été initié en 2021 avec la création expérimentale d'une piste cyclable, la suppression du stationnement permanent et la fermeture temporaire de la voie aux voitures entre la place Notre-Dame et la rue Beurivage.

Ce dispositif a permis de pacifier ce boulevard qui était le lieu d'une circulation automobile incessante et d'incivilités routières ou comportementales.

Après une longue phase de concertation et d'études, dont les premières données ont été présentées en réunion publique le 16 mars dernier, la municipalité va maintenant engager les travaux d'aménagement.

Ceux-ci porteront ainsi sur la réhabilitation du boulevard lui-même (qui prendra bien demain le nom de promenade), en y pérennisant la circulation douce et en créant quelques espaces végétalisés, mais aussi sur la restauration de l'espace de la pointe de Toulhars, comprenant la renaturation de la dune.



Aménagement de la promenade et de la pointe de Toulhars

Le site ouvert sur la plage et les passes d'entrée de la rade de Lorient est magnifique ; il identifie Larmor-Plage avec ses villas remarquables et sa vue exceptionnelle sur la citadelle de Port-Louis et la presqu'île de Gâvres. L'objectif de la municipalité est ainsi de lui faire retrouver son caractère balnéaire en requalifiant le boulevard en promenade et la pointe de Toulhars en espace d'agrément familial pour tous les Larmorien et visiteurs.



Francis Jouanjean
Adjoint aux travaux et
à l'urbanisme

Un projet urbain et écologique

Les objectifs assignés au projet sont les suivants :

- 1 Permettre des déplacements sécurisés sur l'ensemble du boulevard en particulier pour l'accès à l'école Notre-Dame
- 2 Favoriser d'autres usages de l'espace public (marchés nocturnes, marchés d'été...)
- 3 Créer un espace de quiétude propre à la flânerie, la contemplation et le repos
- 4 Rééquilibrer le partage de la voirie entre les différents modes de transport (véhicules motorisés, piétons, vélos...)
- 5 Végétaliser et reverdir les lieux dans le contexte du réchauffement climatique
- 6 Renaturer la pointe pour en faire un lieu agréable et convivial pour les habitants et les visiteurs
- 7 Améliorer la gestion des eaux pluviales pour une meilleure protection de l'environnement marin

Un espace partagé végétalisé

Le boulevard de Toulhars devient une promenade, c'est-à-dire un espace partagé entre piétons, cycles et véhicules motorisés où la vitesse sera, en tout lieu et en toute période, limitée à 20 km/h.

Son aménagement comprendra un passage piéton au voisinage des maisons, puis une bordure végétalisée, une piste cyclable unidirectionnelle (Est vers Ouest), une voie circulante pour les voitures et vélos (sens Ouest/Est) et un large trottoir longeant la plage où l'on retrouvera des bancs, quelques arbustes à feuillage caduc (les plantations seront définies de telle sorte que sera toujours préservé un large cône de vue pour les promeneurs et les riverains). Deux arbres emblématiques de plus grande envergure seront positionnés, l'un en face de l'école Notre-Dame, l'autre à la croix de Toulhars.

Le stationnement ne sera pas autorisé sur la promenade. Des stationnements de courte durée pourront cependant être ponctuellement autorisés en cas de livraison, d'intervention d'entreprise ou d'urgence avérée.



Une circulation limitée pendant la saison estivale

La circulation automobile sera limitée aux riverains et aux véhicules spéciaux pendant la saison estivale, soit de début juillet à début septembre (temps de fermeture de l'école). Des bornes escamotables seront ainsi mises en place, en particulier à l'angle de la rue neuve et de la rue Beurivage. La barrière de la place Notre-Dame, désormais fermée, contribuera au bon fonctionnement du dispositif estival.

La municipalité poursuit encore sa réflexion, notamment pour évaluer l'intérêt d'étendre la période de limitation de circulation de la promenade (pendant les week-ends, les vacances de printemps, d'été et d'automne, voire toute l'année). À l'issue des travaux, une nouvelle expérimentation sera ainsi lancée sur ces nouvelles périodes de fermeture éventuelles. Le dispositif serait alors adapté aux besoins spécifiques de l'école en autorisant notamment la circulation automobile aux parents d'élèves déposant leurs enfants pendant les seules plages horaires de dépose et de reprise des enfants.

Des dépose-minutes aménagés pour l'école Notre-Dame

Conformément à la réglementation induite par le plan Vigipirate et de la coexistence avec une voie vélo, aucun stationnement, même de courte durée, n'est et ne sera possible devant l'école Notre-Dame.

Les parents d'élèves de l'école disposeront ainsi de 14 places réservées pour un stationnement « dépose minute » à proximité de l'école pendant les plages horaires du matin et de l'après-midi au bas des rues Beurivage et des Fontaines ainsi que sur la place Notre-Dame. Une place en biais rue des Fontaines sera réservée pour les personnes à mobilité réduite.



Un parc à la pointe de Toulhars

La pointe de Toulhars, d'où l'on peut admirer aussi bien Port Louis que l'île de Groix, sera aménagée en un petit parc d'agrément. Espace de verdure en bordure de mer, lieu de rencontre et de *farniente*, il sera arboré et accueillera deux pistes de pétanque au moins, des bancs et des chaises ainsi qu'une table d'orientation. L'été, un espace « *quinguette* » permettra à chacun de se restaurer en toute décontraction tout en profitant du lieu et de la vue.

Renaturation de la dune

Le parc ouvre sur une dune aujourd'hui dégradée par le piétinement et dont la renaturation est un enjeu fort du programme. Cette végétalisation dunaire naturelle devrait assurer une meilleure tenue du sable et participer ainsi à la protection du site face à la montée des eaux et aux attaques de la houle. L'aménagement permettra toujours aux véliplanchistes de monter leur voile et aux surfeurs de s'équiper sur les lieux.

Planification des travaux

Les travaux qui ont déjà commencé dans le bas de la rue des Fontaines à l'angle de l'école (station de relevage et reprise des réseaux d'assainissement) se poursuivront à l'automne 2023 par l'aménagement de la pointe de Toulhars.

Début 2024, les premiers travaux seront entrepris dans la partie haute du boulevard de Toulhars, entre la place Notre-Dame et la rue Beurivage. Il se poursuivront jusqu'à fin mai 2024 jusqu'au niveau de la rue des Fontaines.

À l'automne 2024, les plantations de la pointe de Toulhars et la renaturation de la dune devraient être terminées. Les travaux sur la partie courante du boulevard de Toulhars alors devenu promenade se poursuivront jusqu'au printemps 2025.



De gauche à droite sur la photo : Patricia Jaffré, 1^{ère} adjointe // Damien Clabé, adjoint au directeur des services techniques // Christine d'Armagnac, archiviste // Frédéric Vuaroqueaux, directeur des services techniques // Francis Jouanjean, adjoint aux travaux et à l'urbanisme // Sonia Le Bechennec, directrice générale adjointe // Philippe Flatres, conseiller délégué à l'urbanisme et mobilités // Patrice Valton, maire // Pauline Massis Desmarest, directrice de cabinet // Céline Le Nabat, directrice générale des services.



Le nouveau bâtiment des services techniques

Le nouveau bâtiment des services techniques qui abrite également le service de l'urbanisme et les archives de la ville est désormais opérationnel. Depuis le 19 avril 2023, les agents des services techniques, du service urbanisme et des archives municipales ont investi les locaux du nouveau bâtiment. Le service urbanisme y accueille le public depuis le 2 mai.

Du projet à la réalisation (2018-2023)

« Un nouveau bâtiment était devenu indispensable pour le bon fonctionnement des services techniques de la ville qui ne pouvaient plus rester dans les baraquements provisoires, inadaptés et devenus dangereux » indique le maire. Ce projet qui avait été initié par l'ancienne municipalité en 2018 a été lancé dans le cadre de l'appel à projets « bâtiments performants » de l'ADEME, c'est-à-dire avec une forte ambition écologique et environnementale.

« Nous avons validé ce choix de l'ancienne municipalité, certes d'un coût sensiblement plus élevé qu'un bâtiment de construction traditionnelle, mais ce coût supplémentaire a été largement compensé par des aides significatives (les subventions représentent plus de 25% du budget total), et aussi par l'économie réalisée sur les coûts de fonctionnement tels que ceux-ci ont été évalués sur une période de 20 ans », explique Patrice Valton. Les travaux ont débuté le 23 septembre 2021 et se sont achevés le 13 avril 2023, soit 18 mois de travaux pour édifier ce bâtiment d'une surface de plus de 750 m², y compris les locaux techniques et de stockage.

Aménagement des espaces

« Ce nouveau bâtiment à hautes performances énergétiques de type RE2020 comporte deux plateaux de 350 m² », explique Frédéric Vuaroqueaux, directeur des services techniques, qui a suivi le projet depuis son origine. Le rez-de chaussée est dédié à l'accueil du public et au service urbanisme. Un grand espace de vestiaires avec douches et sanitaires a été aménagé pour les agents des équipes techniques. Le premier étage est consacré à la direction et aux élus, au service informatique ainsi qu'au service des archives municipales.

Un bâtiment vertueux et fonctionnel

La construction conjugue performance énergétique et nouveaux usages des espaces de travail. Principalement réalisé en matériaux bio sourcés et renouvelables (bois, laine de bois, zinc), ce bâtiment offre une excellente isolation pour limiter les consommations d'énergie. Des panneaux photovoltaïques vont être également installés sur le toit du hangar des ateliers municipaux en collaboration avec Morbihan Energies.

Par ailleurs, une chaudière à bois (pellets) a été installée toujours dans ce souci de sobriété énergétique. Elle servira également de chauffage pour les serres municipales en remplacement d'une chaudière au fioul. La ligne architecturale épurée du bâtiment offre de grands espaces propices à l'accueil du public et au travail collectif.

De grandes baies vitrées de part et d'autre invitent la lumière naturelle dans cet espace de travail. Les espaces aux normes PMR permettent la mobilité de chacun. La couleur rouille/terracotta de l'ensemble ne plaira sans doute pas à tout le monde mais beaucoup considèrent que le bâtiment s'intègre bien dans son environnement de verdure...

Coût de la construction : environ 2M€ HT, dont près de 500 000 € de subventions

Le coût total de la construction s'élève à 2M€HT dont 25% de subventions :

- Lorient Agglomération : 200 000€
- ADEME : 40 922€
- Région Bretagne : 68 000€
- Département du Morbihan : 86 077€
- Etat - DETR : 105 000€

L'inauguration officielle de ce bâtiment écologique et innovant sera programmée à l'automne afin d'y associer les partenaires, les architectes et les entreprises qui ont œuvré pour sa construction, lesquels pourront ainsi partager ce moment important pour la ville avec les agents municipaux comme avec les élus d'hier et d'aujourd'hui.

Les services urbanisme et archives municipales ont déménagé dans le nouveau bâtiment des services techniques

- **Nouvelle adresse :**
2 route de Kerpape à Quéhello-Congard

SERVICE URBANISME

- **Horaires d'accueil du public**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
(fermé le mercredi)

- **Contact :**
02 97 86 45 50
urbanisme@larmor-plage.com

SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES

La consultation directe des archives, momentanément suspendue pendant la période de désinsectisation des documents qui court jusqu'au 1^{er} octobre 2023, reprendra après cette date.

- **Contact :**
02 97 84 26 61
archives@larmor-plage.com



Accueil de vos nouveaux services techniques

Depuis mai, Aurélie Vaugeois assure l'accueil du public pour toutes les questions relatives aux services techniques et aux renseignements d'urbanisme de premier degré.

SERVICES TECHNIQUES

- **Horaires :**
Du lundi au vendredi
De 8h à 12h et 13h30 à 17h

- **Contact :**
02 97 86 45 50
techniques@larmor-plage.com



Le Conseil Municipal Junior bientôt renouvelé !

Marie-Hélène ROBIC

Adjointe à l'enfance, jeunesse et affaires scolaires



Un an et demi déjà que le Conseil Municipal Junior a été installé ! En décembre prochain, les 14 élus juniors termineront leur mandat et laisseront place à une nouvelle équipe pour de nouvelles idées.

Composé de 14 sièges, le CMJ est composé par groupe de classe ; les électeurs sont les élèves des écoles (CM1, CM2 et 6^{ème}) et pour être éligibles, les candidats juniors doivent résider à Larmor-Plage. Le CMJ fonctionne sous le pilotage de Marie-Hélène Robic, adjointe en charge de la jeunesse et des affaires scolaires, et du service enfance, jeunesse et affaires scolaires. Les élections pour la prochaine mandature seront organisées après la rentrée scolaire de septembre.

Pour ceux qui sont intéressés, voici le calendrier prévisionnel :

- **Septembre/octobre 2023** : temps de rencontre, de présentation et d'information auprès des jeunes larmoriens concernés (CM1, CM2, et 6^{ème}).
- **Novembre 2023** : dépôt des candidatures et campagne électorale.
- **Décembre 2023** : élection du nouveau Conseil Municipal Junior.
- **Janvier 2024** : cérémonie d'investiture du nouveau CMJ constitué.

Pour plus d'informations :

Service Enfance-Jeunesse et affaires scolaires
Mail : enfance-jeunesse@larmor-plage.com
Tel : 02 97 84 26 20

Du côté des écoles...



École Notre-Dame : « Les petits gestes du quotidien »

Les élèves de l'école Notre-Dame de Larmor ont travaillé cette année, avec le soutien de Margaux, volontaire en service civique, sur « la légende du colibri ». Cette légende amérindienne permet de sensibiliser les enfants sur la coopération et le vivre ensemble.

Une semaine a ainsi été consacrée à un temps fort sur le respect. Les enfants ont alors réfléchi sur les petits gestes du quotidien qui conduisent à construire un monde plus fraternel : « écouter les autres », « lever le doigt », « partager les jeux », « respecter les opinions des autres », « stop au gaspillage »...

Le carnaval dans les rues de Larmor réunissant l'ensemble des élèves a clôturé ce temps fort.

Des boîtes à livres à l'école du Ménez

Le lundi 12 mai, 2 boîtes à livres ont été inaugurées à l'école du Ménez. Situées devant l'entrée de l'école maternelle et l'entrée de l'école élémentaire, elles permettent aux enfants de l'école et à leurs parents de déposer, emprunter, et échanger des livres de jeunesse.

Ce beau projet est à l'initiative des parents d'élèves de l'association ÉOLE de l'école. Il a pu aboutir grâce au soutien des agents des services techniques de la ville qui ont fabriqué les boîtes et aux animatrices du service enfance jeunesse qui ont encadré les enfants pour la peinture et la décoration. N'hésitez pas à venir les voir et à en profiter pour échanger quelques livres !



Les actions du service enfance-jeunesse

Chez les 3-6 ans

Apprentissage et perfectionnement de la pratique du vélo

Pendant les vacances de printemps, les enfants de l'accueil des 3-6 ans ont été formés à la pratique du vélo sans les petites roulettes ; c'est ainsi que nombre d'entre eux ont appris à faire du vélo et d'autres plus aguerris ont pu perfectionner leur usage de la bicyclette. Munis d'un casque et dûment accompagnés, les enfants ont appris à conduire leur cycle sur un parcours obligé tout en maîtrisant leur vitesse et en adaptant leur trajectoire aux obstacles fixes ou mobiles. Ils ont pu également apprendre ou revoir quelques règles de la sécurité routière (s'arrêter aux stops, donner la priorité à droite...). Malgré quelques chutes, ce fut un moment joyeux et sportif où les enfants se sont sentis pousser des ailes !

Ce projet d'animation s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) dont un des axes est le développement de la pratique et de la culture vélo.

Chez les 6-11 ans

Différentes activités proposées dans le cadre du « plan mercredi »

Le « plan mercredi » a pour objectif de diversifier l'offre des animations des temps périscolaires en prenant appui sur des ressources bénévoles du territoire. C'est ainsi qu'en novembre dernier un stage d'initiation « Meccano » encadré par Philippe Baudeau, larmorien passionné et animateur régional de l'association nationale « Le club des amis du Meccano », a débuté à l'accueil de loisirs des 6-11 ans.

En parallèle, d'autres ateliers se sont développés tout au long de l'année scolaire : un atelier arts plastiques avec l'Amicale Laique, un atelier yoga encadré par l'ASCA, un atelier pétanque avec le club de pétanque de la commune ainsi qu'un atelier basket avec l'Amicale Laique.

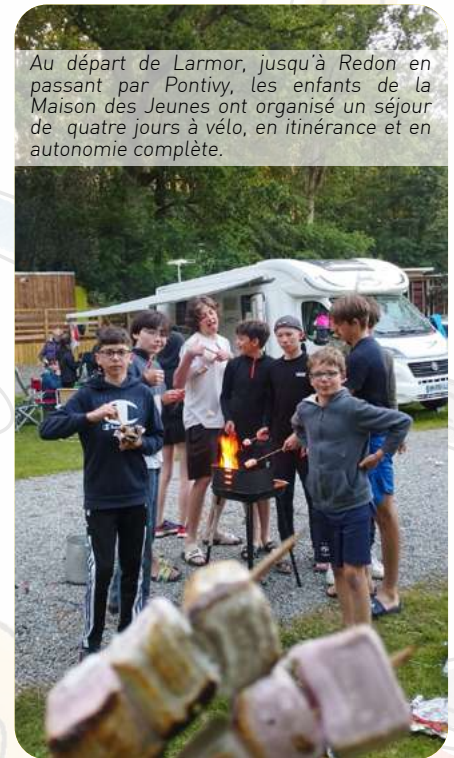
Dans cette même dynamique, un atelier de découverte de la culture africaine a été proposé aux enfants avec le soutien de l'association ATAFAI France Côte d'Ivoire. C'est ainsi que lors d'une journée complète des vacances de printemps, les enfants ont pu écouter du djembé, se sont essayés à quelques pas de danse africaine, et ont été sensibilisés au jeu traditionnel « awalé ». Ces ateliers ont été animés par Gérard Wgim, bien connu des membres du club larmorien de Taekwondo, Sankôfa.

Chez les 11-17 ans

Les idées ne manquent pas !

Notre Maison des Jeunes poursuit son développement avec enthousiasme et dynamisme en proposant un panel d'activités de loisirs à destination des adolescents, mais aussi en permettant à chaque jeune de proposer et de concrétiser ses idées. L'objectif est de créer du lien générationnel ou intergénérationnel, d'échanger autrement et susciter la curiosité. « La Maison des Jeunes est investie par les ados comme un lieu ressource, c'est leur maison : ils viennent pendant leur temps libre pour se rencontrer, se divertir, s'amuser », explique Cyril Lescop, animateur de la Maison des Jeunes.

C'est ainsi qu'un groupe de jeunes a souhaité pouvoir pratiquer librement du skate dans l'enceinte de la Maison des Jeunes. Pendant les vacances de printemps, les jeunes ont alors fabriqué des modules de skate en bois adaptés à la pratique du « street ». Ils ont imaginé un règlement de fonctionnement permettant une pratique sécurisée, libre et harmonieuse. Marie-Hélène Robic, adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires, se réjouit de cette initiative : « tous les jeunes qui sont porteurs d'idées ou d'envies sont les bienvenus à la Maison des Jeunes, c'est un outil qui fonctionne et ils trouveront ici les moyens nécessaires et un espace adapté pour les concrétiser ! ».



Au départ de Larmor, jusqu'à Redon en passant par Pontivy, les enfants de la Maison des Jeunes ont organisé un séjour de quatre jours à vélo, en itinérance et en autonomie complète.



Bruno Du Chouchet
Conseiller délégué en charge du développement durable et du tourisme

La valorisation de nos espaces verts

La municipalité a engagé une politique générale de sauvegarde de la biodiversité qui conduit à renaturer nombre d'espaces publics et à modifier les pratiques antérieures au titre de leur traitement et de leur entretien. C'est le pourquoi de la non-utilisation des produits chimiques, de la fauche tardive, tonte différenciée, de la préservation des haies naturelles, de l'arborisation de certaines friches agricoles, du non-ramassage des algues sur les grèves ou encore de l'alimentation en eau du marais et des mares.

Sous la direction d'Yvan Hamon, l'équipe dite du chantier des fontaines œuvre toute l'année à la mise en valeur des espaces naturels de la commune. Son travail est de faire avec les éléments naturels existants et de les rendre accessibles et visibles tout en veillant à la protection de la flore et de la faune sauvage. Le périmètre d'intervention est étendu : fontaines, chemins de randonnées, voies vélo, espaces verts, murets, zones humides...

Le chemin des Fougères, un espace naturel protégé et mis en scène pour éveiller les curiosités

Depuis plusieurs années, le bois de Kerblaisy, avec le chemin des Fougères qui le traverse, est entretenu et valorisé par cette équipe comme un espace naturel remarquable.

Situé sur le parcours de la balade pédestre « Il était une fois », cet espace invite les promeneurs à porter un autre regard du territoire de Larmor-Plage, celui d'une nature préservée en ville. Outre la grande diversité de fougères que l'on y trouve (plus de 8 variétés recensées), on y découvre un Land Art aménagé qui attire l'œil du promeneur par ses créations originales, une haie sèche, des promontoires d'observation de différentes techniques de tressage et une mare forestière.

Installation d'une haie de Benjes

L'an dernier, une haie sèche a été aménagée le long du chemin des Fougères. Les premiers résultats sont déjà très visibles aujourd'hui : la haie se densifie, les oiseaux s'y abritent.

La haie de Benjes appelée également « haie sèche » est une technique qui consiste à entasser des branchages entre des piquets de bois, permettant ainsi de créer des abris pour la faune locale. Elle est un maillon essentiel pour la chaîne alimentaire de la faune car elle constitue à la fois un refuge, un territoire de chasse et une zone d'hibernation, notamment pour le hérisson, de nombreux insectes, salamandres, orvets et amphibiens.

Réhabilitation d'une mare forestière

À l'automne, Yvan Hamon et son équipe ont entrepris la restauration d'une mare forestière qui se trouvait cachée sous la friche végétale le long du chemin des Fougères. La remise en état de cette zone humide très vivante a débuté par la mise à nu du roncier, puis par la création d'une passerelle d'observation en bois (bois de récupération de l'ancien théâtre de l'Océan) et s'est achevé par la réfection du peigne de filtration. Cette intervention permet de conserver environ 30 cm d'eau sur l'ensemble de la mare forestière, assurant ainsi la pérennité de la mare.

Dès la fin de l'hiver et au début du printemps, il a été observé que la mare s'était correctement reconstituée et que la végétation avait bien proliféré en milieu humide. Aujourd'hui, on peut y voir notamment la prêle, la lentille d'eau, le jonc, la fougère, l'iris des marais. La mise en valeur de cette zone naturelle a donc pleinement répondu à son objectif : le maintien de la biodiversité.



Larmor-Plage notre trait d'Union

C'est avec un esprit constructif que notre groupe s'est impliqué dans le suivi des grands projets de la commune (aménagement du Parc de l'Océan, du Boulevard de Toulhars, du complexe sportif...). Nous y avons apporté toute notre contribution en participant activement aux commissions et groupes de travail, mais nous sommes néanmoins toujours dans l'attente d'informations afin de poursuivre ces actions.

Nous validons le projet du Plan vélo ainsi que celui d'une nouvelle Maison des Jeunes et des Associations, nécessaire au regard de la vétusté et du caractère inadapté des bâtiments actuels.

Pour autant, nous restons vigilants sur les dépenses d'investissement de la ville ; le recours à l'emprunt a ses limites et nous veillons à ce que l'endettement de la commune reste raisonnable et acceptable.

Nous souhaitons à tous les Larmorien(ne)s un bel été.

Les élus: K. Gianni, F. Rubiano, V. Jeffroy, N. Dahirel



Agir pour Larmor-Plage

Bilan à mi-mandat : les Larmorien(ne)s s'interrogent !

Nous constatons que l'équipe majoritaire commence beaucoup de projets avec le concours de cabinets extérieurs onéreux, sans les finaliser. La population se demande ce qui sera réalisé à la fin du mandat (2026). Stop aux scénarios improvisés qui nous projettent jusqu'en 2050 (pôle sportif, centralité augmentée). L'équipe du Maire devrait se concentrer sur les véritables priorités d'aménagements approuvées en conseil municipal.

Des actions urgentes pour le bien vivre ensemble

Nous demandons des réponses aux préoccupations de la population : réfection des voiries, installation de mobilier urbain (bancs, poubelles, vestiaires de plage), accessibilité pour tous du centre-ville et des trottoirs, lutte contre les stationnements illicites...

Des promesses sans lendemain

Durant la campagne électorale M. Valton, candidat, organisait des réunions dans les quartiers de la commune. Aujourd'hui pas de référents ni de conseils de quartier. Les projets sont essentiellement sur le littoral et... les quartiers sont délaissés !

Des priorités oubliées

- Redynamiser et rendre accessible le centre-ville,
- Réaménager la promenade de Port-Maria,
- Installer du mobilier urbain sur toute la commune,

C'étaient des actions fortes du Contrat d'Attractivité Touristique, avec des dépenses d'études : schémas d'aménagements, plans de circulation et de stationnement, étude de houles... Le réaménagement de l'accueil de la mairie et un nouveau local de police municipale étaient des priorités inscrites au budget. Notre groupe souhaite des investissements identifiés, programmés et budgétés. C'est pourquoi nous avons voté contre l'achat d'une maison à 1,3 million d'euros pour déplacer le monument aux morts ! Une préemption qui masque des projets immobiliers ?

Marie-France Normant,
Gabriel Le Seigle,
Marie-Christine Boissonnet



Larmor Avenir

La préservation de l'environnement, l'accessibilité, la démocratie participative, la solidarité faisaient partie du programme électoral d'il y a 3 ans. Le PLU avec l'implantation de la thalasso, le projet du boulevard de Toulhars, sont des exemples de dossiers dont la gestion est en contradiction avec les orientations promises.

Nos concitoyens attendent l'efficacité de l'action publique locale pour garder les jeunes enfants, se déplacer en sécurité quelque soit son mode de locomotion, se retrouver dans des lieux conviviaux, partager un centre bourg attractif, pouvoir se loger et bien vivre à Larmor quelque soit son âge, ou ses ressources,...

Plus grave, une forme de lassitude et d'apathie de la population s'installe largement au sein de notre commune.

La communication en papier glacé et les présentations ne peuvent cacher le manque d'efficacité de la gestion du quotidien, ni les erreurs d'orientations. Les projets sont mal conduits, et attribués à de mauvais prestataires. Nos remarques et propositions sont écartées ou négligées. Dans

un contexte de crise économique, sociale et environnementale, l'action communale devrait encore plus rassurer. Elle devrait construire ses projets en concertation avec la population, et prendre en compte les avis de tous les élus de l'opposition. La majorité actuelle aurait avantage à procéder ainsi. Pourquoi ne s'en donne-t-elle pas les moyens: manque de motivation, absence de lucidité, dogmatisme ou refus de changer de logiciel ?

Le problème de recrutement et de fonctionnement des services municipaux aggrave la situation.

Malgré les difficultés, nous ne baisserons pas les bras et nous vous assurons de notre engagement désintéressé pour défendre durablement vos intérêts.

Nous vous souhaitons un bel été.

Jean-Louis Milès
pour Larmor Avenir





La Biocoop Les 7 épis ouvrira dans le courant de l'été

Le réseau Biocoop s'apprête à ouvrir son 8^{ème} magasin et a choisi Larmor-Plage pour s'y installer.

En 2017, le magasin Breizh Bio devait emménager dans le nouveau projet immobilier l'Armor Village à la place du bowling. Mais entre-temps Clervie Binse, la gérante, a décidé de se consacrer à d'autres projets. Pas question pour autant de laisser la place à n'importe quel magasin bio. Breizh Bio, membre du réseau Bio monde, s'est naturellement rapproché des 7 épis, membre du réseau Biocoop.

Les deux réseaux coopératifs, engagés, indépendants partagent une même vision de la bio : éthique, solidaire, soucieuse de développer un autre modèle économique et agricole.

Spacieux, lumineux, pensé dans un esprit de halle de marché, le nouveau magasin proposera pains et fromages à la coupe, un service boucherie-charcuterie-traiteur, des produits locaux, notamment en fruits et légumes, des surgelés, du frais, un grand rayon vrac et des cosmétiques.

Mikaël Coroller, président du directoire de Biocoop Les 7 Épis et Clervie Binse, ancienne gérante de Breizh Bio.



• **Biocoop 7 épis**
3 rue du Minio

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h

Maison Le Roux

Née à Quiberon, en 1977, la Maison Le Roux est intimement liée à la Bretagne natale du fondateur Henri Le Roux, créateur des fameux CSB® (Caramel au Beurre Salé) ! Ses chocolats et caramels évoquent le rivage naturel de la presqu'île de Quiberon, à la fois sauvage et apaisant.

En janvier 2022, David Wesmaël, est nommé Directeur de Création chez Maison Le Roux. Meilleur Ouvrier de France et fondateur de la Glacerie Paris, il est reconnu pour ses associations de saveurs et l'intensité graphique des couleurs, formes et textures.

Le laboratoire est installé à Landévant et la Maison Le Roux comptabilise 8 boutiques en France : cinq à Paris, une Quiberon, une Landévant et une à Larmor-Plage, depuis le 18 mars 2023.

Annaïk Philouze, à Larmor-Plage, vous attend pour vous raconter avec passion l'histoire des chocolats et caramels de la Maison Le Roux. Elle vous présentera les délicieuses créations gustatives qui offrent aux amateurs de chocolat une expérience unique inspirée des merveilles de la Bretagne.

Un voyage savoureux sur le thème du bord de mer qui se reflète aussi dans le décor de la boutique.

• **Maison LE ROUX**
14 avenue de la Plage • 02 30 91 60 80

Mardi : 15h - 19h
Mercredi à samedi : 10h30 - 13h30 et 15h - 19h
Dimanche : 10h - 13h
Fermé le lundi



Ty Work, un nouveau centre d'affaires et espace de coworking à Kerhoas

Ty Work a ouvert ses portes le 1^{er} février 2023. Située rue Jean Monnet, au cœur de la zone d'activités de Kerhoas et à proximité de l'étang du Ter, l'entreprise Ty Work est à la fois un centre d'affaires et un espace de coworking (travail partagé). Ce plateau de 600 m² parfaitement aménagé dans un immeuble de qualité, offre des espaces modernes de travail, propices à la créativité, la performance mais aussi aux rencontres sociales et professionnelles.

Sa fondatrice, Anne-Lise Cahart, qui œuvre par ailleurs dans la promotion immobilière, a pensé ce lieu avec son expérience professionnelle. « *Quand on est commercial, on a besoin de se poser sur un bureau, plutôt que dans sa voiture* », explique-t-elle. « *Quand on est entrepreneur, on a besoin de discuter avec d'autres personnes, parfois tout simplement pour partager un café, mais le plus souvent pour se retrouver dans une dynamique de travail...* ». C'est pourquoi Ty Work a été conçu pour se sentir bien dans son lieu de travail, disposer d'un accès instantané aux outils technologiques qui peuvent être aisément partagés (internet, visio, vidéo, imprimante...), et bénéficier de l'émulation et du dynamisme général de la communauté des Ty Workers.

« *C'est un projet qui me tenait à cœur : créer un lieu unique d'échanges, de convivialité et de partage car c'est le secret de l'alchimie entre bien-être et efficacité* » confie sa fondatrice, Anne-Lise Cahart.

Cet espace adapté aux entrepreneurs d'aujourd'hui s'inspire des nouvelles façons de travailler.

« *Avec le numérique, la visio-conférence, la relation avec les clients et les partenaires a évolué, notamment après les périodes de confinement et Ty Work répond logiquement à ces nouveaux besoins* ». Le site est ainsi composé d'un vaste espace ouvert et collaboratif de 120 m², pour les personnes souhaitant venir travailler en journée ou demi-journée, de 16 bureaux individuels pouvant accueillir entre 1 à 10 personnes, louables au mois, ainsi que de différentes salles de réunion louables à la demi-journée : une salle immersive, une salle de direction, une salle projet... Les horaires ont aussi été étudiés pour pouvoir accueillir en soirée les associations ou les réunions de copropriétaires par exemple. « *Chaque espace a été pensé pour gagner en productivité et faciliter les échanges* » précise Clémentine Challe, animatrice et responsable du lieu (« *happiness officer* »).

« *Les Ty Workers ont aussi accès à trois grandes terrasses aménagées pour une pause-café ou un déjeuner au soleil* » ajoute Marie Le Du, qui a rejoint récemment l'équipe pour gérer l'accueil et le service administratif.

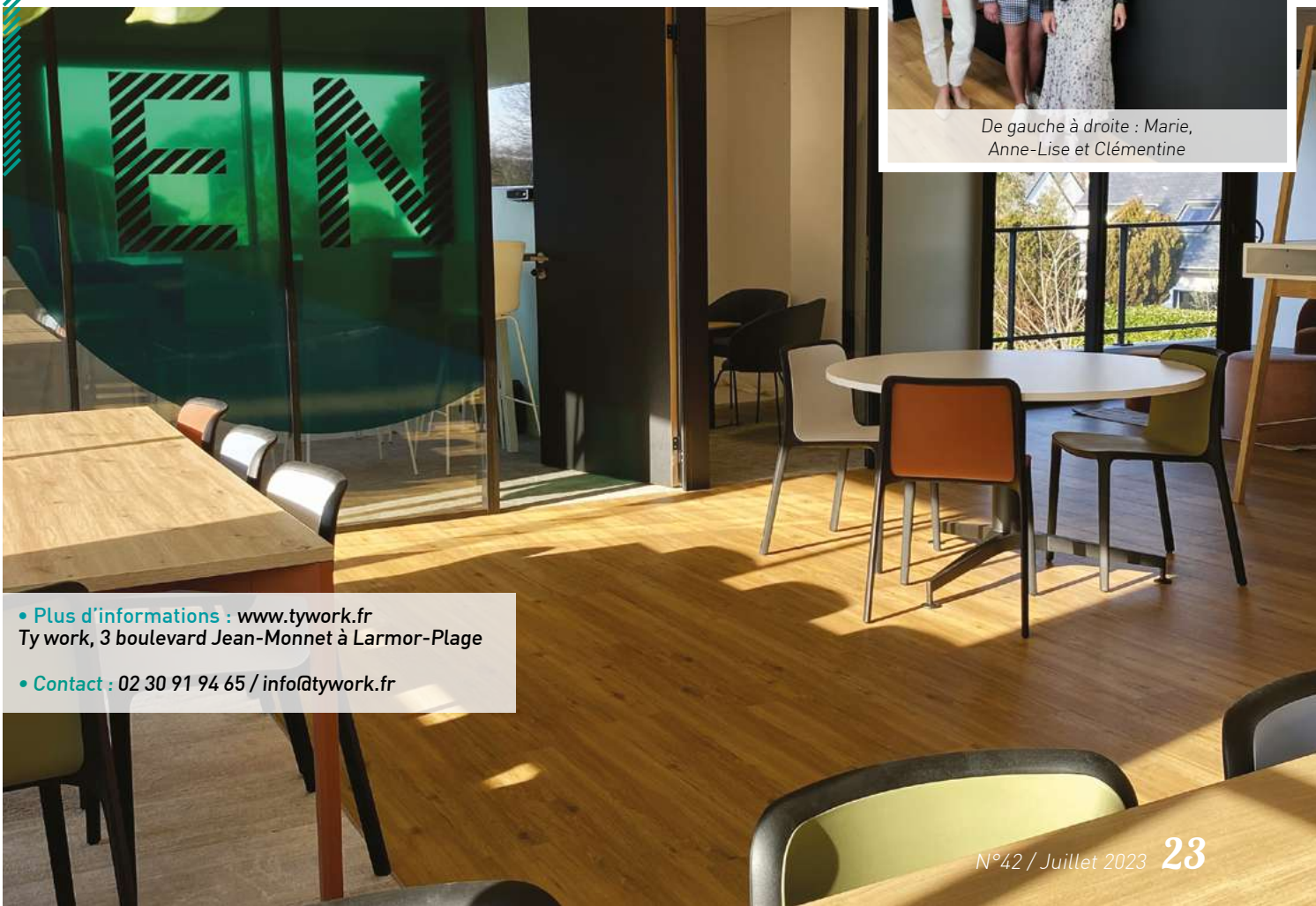


Marianne Rousset

Conseillère déléguée en charge des commerces et entreprises



De gauche à droite : Marie, Anne-Lise et Clémentine



- **Plus d'informations :** www.tywork.fr
Ty work, 3 boulevard Jean-Monnet à Larmor-Plage
- **Contact :** 02 30 91 94 65 / info@tywork.fr

Nouveau calendrier des cérémonies commémoratives

Le calendrier des commémorations organisées par la municipalité comprenait 6 journées nationales : le 19 mars (journée nationale des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc) ; le 8 mai (commémoration de la victoire du 8 mai 1945) ; le 8 juin (journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine) ; le 18 juin (journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle) ; le 11 novembre (commémoration de la victoire de la première guerre mondiale et de la paix et hommage à tous les morts pour la France) ; et enfin le 5 décembre (journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie).

Le 6 mars dernier, Marie Célo, adjointe au protocole, fêtes et cérémonies, a réuni les présidents des associations militaires afin d'évoquer un possible regroupement des cérémonies militaires avec d'autres communes. Il a été décidé de maintenir dans le calendrier des cérémonies commémoratives les manifestations patriotiques du 8 mai, du 18 juin et du 11 novembre, qui mobilisent nombre de représentants de nos associations militaires, de Larmorien mais aussi des enfants de nos écoles. La participation émouvante de chacun participe à la solennité et à l'hommage particulier que la commune souhaite rendre aux soldats qui se sont battus et qui se battent encore au prix de leur vie. Cette présence en nombre participe au devoir de mémoire.

En revanche, afin de limiter la mobilisation des services et des associations militaires, pour les cérémonies des 19 mars, 8 juin et 5 décembre, la municipalité indiquera dans un communiqué sur son site les communes proches où la cérémonie se tient afin de pouvoir y associer tous ceux qui le souhaitent.



Marie Célo

Adjointe au protocole,
fêtes et cérémonies



Cérémonie du 11 novembre 2022

Signature du niveau 1 de la charte Ya d'Ar Brezhoneg

Le 13 mars 2023, le maire Patrice Valton a signé la charte « Ya d'Ar Brezhoneg » dans la salle des mariages en présence de Paul Molac, député du Morbihan et président de l'Office public de la langue bretonne (OPLB). La signature de ce premier niveau engage la commune dans une démarche linguistique et culturelle pour la défense du breton. « C'est un véritable bonheur d'adhérer à cette charte aux côtés de l'office et des nombreuses communes signataires » déclare Réjine Le Normand, adjointe à la culture et au patrimoine. Par cet acte, la municipalité œuvre pour la sauvegarde de son patrimoine, mais aussi réaffirme son appartenance à son histoire et ses traditions bretonnes. La cérémonie s'est achevée par un moment musical, interprété par la harpiste Mariannig Larc'hantec et les deux sonneurs larmorien, les frères Dréan, puis de danse de La Gavotte et l'An dro par les groupes de Boked er Lann et Emglev Bro an Oriant.

Pour mémoire, lors du conseil municipal du 19 octobre 2022, la municipalité s'était engagée vers la certification Ya d'ar Brezhoneg de niveau 1 en choisissant cinq actions à réaliser dans un délai de trois ans (voir Magazine municipal n°41, décembre 2022, p.12)



De gauche à droite : Paul Molac, Patrice Valton et Réjine Le Normand

Sinadur live 1 ar garta Ya d'ar Brezhoneg

D'an 13 a viz Meurzh 2023 en deus sinet ar maer Patrice Valton ar garta Ya d'Ar Brezhoneg er sal-dimeziñ dirak Paul Molac, kannad er Mor-Bihan ha prezidant Ofis publik ar brezhoneg (OPAB). Get sinadur ar live kentañ-mañ e ouestl ar gumun kas ur gwir bolitikerezh yezh da benn evit ar brezhoneg. « Ur gwir blijadur eo emezeliñ er garta-se » en doa disklêriet Réjine Le Normand. Get an akta-se e laboura an Ti-kêr evit gwareziñ e c'hlad hag adembann a ra ivez eo lodek ag istor hag hengounioù Breizh. Klozet e oa bet ar lid get ur prantad sonerezh get an delennerez Mariannig Larc'hantec hag ar sonerion ag an Arvor ar vreudeur Drean, izili zo ag ar c'hevredigezhioù Boked er Lann hag Emglev Bro an Oriant o doa dañset ar gavotenn hag an andro.

Mat eo kaout soñj e oa en em ouestlet an Ti-kêr, da-geñver kuzul-kêr an 19 a viz Here 2022, da vonet trema an testeniekadur Ya d'ar Brezhoneg live 1 é tibab lakat 5 ober e pleustr dindan 3 blez (sellet ouzh ar C'hannadig-kêr niv. 41, Kerzu 2022, p.12)



Fest Noz
Frères Dréan
Février 2023



Inauguration du festival
des Deiziou
Février 2023



Grande chasse aux œufs
Organisée par le comité
des fêtes
Avril 2023



Salon du MECCANO
Mai 2023



Concert-conférence à 2 pianos
« Un orchestre au bout
des doigts »
Janvier 2023



Défilé du mardi gras
Organisé par le CMJ
Mars 2023



Le bleu de Kerguelen
Mai 2023



Séjour vélo en itinérance
Maison des Jeunes
Mai 2023



Insolite • Échouage d'étoiles
de mer à Toulhars
Juin 2023



Parc de l'Océan
Printemps 2023



Faites du vélo !
Juin 2023



Encore plus d'images
sur la chaîne
You Tube de la ville
@larmorplageofficiel





La Biblio-Plage

En 2023, la Biblio-Plage fête son 10^e anniversaire et fait peau neuve en prenant des allures de cabines de bain des années 1900.

« Biblio-Plage, lire sur le sable... »

En juillet et en août, venez faire une pause lecture à la bibliothèque de plage. Un large choix de romans, de journaux et de revues est à votre disposition. Installé dans un transat, vous savourerez vos lectures face à la mer, dans un cadre exceptionnel.

- Du mardi au samedi de 14h à 18h
Plage de Port-Maria
En libre accès, lecture sur place
Abonnement d'1 mois gratuit
Prêt d'1 livre pour une durée d'1 semaine

Animations, tous les jeudis, à 16h

Pour petits et grands, en libre accès

HISTOIRES POUR PETITES OREILLES

Jeudi 6, 20 juillet et jeudi 17 août, 45 mn
À partir de 3 ans (enfant accompagné d'un adulte)

SPECTACLE CONTÉ « HELL'EAU LA MER OU L'ENFANT COQUILLAGE »

Jeudi 13 juillet, 45 mn
À partir de 5 ans (enfant accompagné d'un adulte)

CONTES DU BORD DE MER CHUCHOTÉS AU CREUX DE L'OREILLE

Jeudi 27 juillet, 50 mn, tout public à partir de 7 ans

CONCERT OLLIVIER JORY AKOUSTIK

Jeudi 3 août, 1h, tout public

BALADE CONTÉE « SUR LES TRACES DES GRANDS ÉCRIVAINS MARITIMES »

Jeudi 10 août, 1h30
Pour ados et adultes
Nombre de places limité, inscriptions auprès de la Biblio-Plage

LECTURE CONTÉE « LITTORAL – 48 FOIS LA MER »

Jeudi 24 août, 55 mn
À découvrir en famille

Les rendez-vous culturels

Journées du Patrimoine autour des lavoirs

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, le service culturel de la ville de Larmor-Plage vous propose tout au long du week-end un programme autour des lavoirs. Spectacle, randonnée, balade contée... pour découvrir ou redécouvrir ces éléments de notre patrimoine et de notre mémoire populaire. Si les femmes s'y retrouvaient régulièrement pour y faire la lessive, les lavoirs étaient aussi des lieux de vie et de rencontre, animés et bruyants. Ils sont aussi à la source de nombreuses légendes et histoires d'eau.

Balade commentée



Atelier 3 bulles



Exposition Les coulisses de la BD

DU 11 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

Entrez dans les coulisses de la création BD. Par une scénographie ludique, les deux auteurs et illustrateurs Romain Garouste et Nolwen Guégan de l'Atelier 3 Bulles invitent le visiteur à se glisser jusque dans leur atelier : mieux comprendre la naissance d'un personnage, d'une planche BD, d'une couverture, de la première ébauche à la réalisation finale en passant par les états d'âme de création et les accidents de parcours. Jeu, atelier et rencontre avec les deux bédéistes vous attendent également tout au long de ce temps fort consacré à la bande-dessinée.

- À la médiathèque

Bal participatif L.A.B.

VENDREDI 27 OCTOBRE

Le service culturel propose un spectacle participatif étonnant, conçu par le collectif Klam. « LAB » est un spectacle, ou plutôt un bal pas comme les autres. Cinq musiciens du groupe de musique traditionnelle Spontus et une danseuse, Mathilde Dinard, réinventent les bals d'antan ou les enfants couraient au milieu de leurs parents et grands-parents. Pour ce bal participatif, on oublie les pas traditionnels et on transforme la salle des Algues en piste de danse. Vous n'avez pas fait monter le rythme de l'électrocardiogramme depuis un bail ? Vous avez acheté de nouvelles baskets ? Allez-y, ce spectacle est fait pour vous.

- À la salle des Algues

Bal participatif L.A.B.



• Contact :
Christelle Lamour
Responsable médiathèque, culture et patrimoine
02 97 84 26 50
mediatheque@larmor-plage.com
mediatheque.larmor-plage.com

Coups de cœur

1 • The Pembroke Murders

Série policière, DVD, 2021

En 2006, au Pays de Galles, le commissaire Steve Wilkins, nouvellement promu, décide de rouvrir deux affaires de meurtres non résolus des années 1980. En utilisant les nouvelles technologies, Wilkins et son équipe relie potentiellement les meurtres à une série de cambriolages commis dans les années 1980. L'auteur de ces vols approche de la fin de sa peine de prison, mais si Steve Wilkins a raison, il est peut-être un tueur en série en puissance...

Un conte fantastique sur la manipulation et la possession de l'être désiré.



2 • Albert Edelfelt, lumières de Finlande

Catalogue de l'exposition au musée du Petit Palais (mars-juillet 2022), Musée de Paris, 2022

Cette monographie met en lumière l'une des gloires de la peinture finlandaise, Albert Edelfelt. Une centaine d'œuvres retracent l'évolution de sa carrière et montrent comment l'artiste a largement contribué à la reconnaissance d'un art finlandais à la fin du XIX^e siècle. Cette rétrospective propose ainsi de (re)découvrir un maître, pionnier de l'art finlandais, resté très populaire dans l'ensemble des pays nordiques. Sa peinture offre une vision nouvelle, mêlant impressionnisme et réalisme. Grand patriote, il utilisa sa notoriété dans la lutte pour l'indépendance de la Finlande.

3 • Je t'ai vu

Album jeunesse d'Éric Pintus, Didier jeunesse, 2023

On s'amuse beaucoup dans ce conte détourné du petit chaperon rouge mettant en scène une fillette, Rougette, qui se déguise tour à tour en d'autres personnages de conte pour échapper à l'attention du loup... tout en le provoquant. Mais cette fois, le loup a bien autre chose à faire...

Outre cette nouvelle version du conte et le texte drolatique qui joue sur les sonorités et les répétitions pour le plus grand plaisir des jeunes lecteurs, Éric Pintus, associé à l'illustrateur Rémi Saillard, nous offre un très bel album aux couleurs chaudes de l'automne.



4 • 555

Roman d'Hélène Gestern - Arléa

En défaisant la doublure d'un étui à violoncelle, Grégoire Coblenca, l'associé d'un luthier, découvre une partition ancienne. A-t-elle été écrite par le célèbre claveciniste Scarlatti, comme il semble le penser ? Mais, à peine déchiffrée, la partition disparaît, suscitant de folles convoitises...

Avec ce roman choral, Hélène Gestern, nous invite à la résolution d'une nouvelle énigme, mais il s'agit cette fois-ci moins d'une quête identitaire intimiste et personnelle comme dans ses précédents romans (Eux sur la photo, La part du feu) qu'une passionnante incursion au cœur de l'univers du compositeur virtuose, Domenico Scarlatti, et du petit monde de spécialistes gravitant autour de la musique baroque.



Régine Le Normand
Adjointe à la culture et patrimoine





Du 10 juillet au 18 août 2022

Nos partenaires :

enezen

ADAGIO



Aqua'Skol



PILATES

l'atelier Pilates



Du sport pour tous cet été à Larmor : chaque jour une activité

Le service communication et le service des sports de la ville proposent un programme de sport en plein air pour un bien-être optimal cet été !

Quoi de mieux que de combiner l'activité physique et les bienfaits du bord de mer en participant à des séances de sport en plein air sur la plage ? Au son apaisant des vagues, le sable chaud entre vos orteils, connectez-vous à la nature dans un cadre relaxant et motivant.

De nombreuses activités ludiques et toniques sont proposées gratuitement sur les plages de Toulhars, Port-Maria et au complexe sportif Ar Menez, du 10 juillet au 18 août.

Pour un été au top de la forme, venez retrouver Thierry, Solenne, Hélène, Amandine, Stéphanie et Julien nos partenaires et professionnels pour des séances dans la bonne humeur et la convivialité.

Lundi

9h30-12h
10h-11h
12h30-13h30
14h-17h

Marche nordique, découverte initiation • Départ du Colibri, Plage de Toulhars
Zumba • Plage de Port-Maria
Yoga • Plage de Port-Maria

Randonnée pédestre, allure soutenue 4,5 km/h • Départ du Complexe sportif Ar Menez
« À la découverte des chemins de Larmor-Plage »

Mardi

9h30-12h
10h-11h
12h30-13h30
16h-17h30
18h-20h

Beach Volley • Plage de Toulhars

Renforcement musculaire • Plage de Port-Maria

Aquagym • Plage de Toulhars

Tir à l'arc ventouses, découverte • Complexe sportif Ar Menez

Badminton • Complexe sportif Ar Menez

Mercredi

9h30-12h
10h-11h
12h30-13h30
14h-16h30

Sports et jeux traditionnels bretons • Plage de Toulhars

Yoga • Plage de Port-Maria

Pilates • Plage de Port-Maria

Randonnée pédestre, allure modérée 3,5 à 4km/h • Départ du Complexe sportif Ar Menez
« À la découverte des chemins de Larmor-Plage »

Jeudi

9h30-12h
10h-11h
12h30-13h30
16h-17h30
18h-20h

Beach Soccer • Plage de Toulhars

Stretching • Plage de Port-Maria

Zumba • Plage de Port-Maria

Sports innovants (Kinball, tchoukball, bumball, discgolf...) • Complexe sportif Ar Menez

Badminton • Complexe sportif Ar Menez

Vendredi

9h30-12h
10h-11h
12h30-13h30

Marche nordique, allure rythmée • Départ du Colibri, Plage de Toulhars

Pilates • Plage de Port-Maria

Marche aquatique • Plage de Toulhars

• Service communication, événements et vie associative

02 97 84 26 52

communication@larmor-plage.com

• Service des sports

06 86 45 28 40

tlecarn@larmor-plage.com

Gratuit
sans réservation
En cas de mauvais
temps,
les animations sont
annulées



Le Petit-Port en musique

Mercredi 7 juillet • 18h30
A la Pointe des Blagueurs

Oulala Jazz Band

Il fallait l'oser, le Oulala Jazz Band réimagine les tubes pop, rock et variétés contemporains dans les styles d'autrefois, comme le swing, le jazz manouche, le rock'n'roll...



Programme des estivales

La saison 2023 sera festive ! Elle offrira de beaux moments de détente, de découverte et de plaisir pour chacun. Que vous soyez mélomane passionné, danseur émérite ou simplement amateur de soirées conviviales, les occasions seront nombreuses pour se laisser emporter par la musique et la douceur de vivre des soirées estivales.

Ce seront des animations variées sur le port de la pointe des Blagueurs, l'esplanade des Algues mais aussi sur la promenade de Toulhars à l'occasion des marchés organisés en fin de journée. Petite nouveauté cette année : deux soirées concerts inédites sur la place de l'église.

Venez nombreux vivre ces moments de fête à Larmor-Plage !

Soirée Salsa

Mercredi 23 août

L'Esplanade des Algues se transforme en piste de danse !

Venez profiter d'une soirée endiablée au rythme des musiques latines, au cœur de Larmor-Plage, avec la mer en toile de fond.

Marché artisanal, foodtruck, bar à vin et concert live dès 18h30, puis initiation aux danses latines à 20h, suivi d'un concert dansant de 21h30 à 23h.

Laissez-vous séduire par cette ambiance festive, venez danser sur des musiques au tempo vif, rythmées par différents instruments, offrez-vous un aller simple pour le monde latino !

Programmation musicale :

18h30 Amistad Quinteto
21h Bacano



Les feux d'artifice

Vendredi 14 juillet

21h • Concert par l'orchestre Oasis
Esplanade des Algues
23h • Feu d'artifice
Port-Maria

Lundi 14 août

22h30 • Feu d'artifice
Port-Maria

Les concerts KASINO LARMOR-PLAGE

Jeudi 20 juillet

21h30 • Les Forbans
Esplanade des Algues

Jeudi 17 août

21h30 • Collectif Métissé
Esplanade des Algues



Tous les mercredis du 12 juillet au 9 août

Le marché de Toulhars s'installe le long de la plage ! La ville a sélectionné des artisans et des commerçants qui s'installent le long de la plage de Toulhars et vous accueillent sur leur stand. Dans une ambiance apaisante de fin de journée, vous pourrez flâner tout en profitant des concerts joués « les pieds dans l'eau ».



Un marché, une ambiance !

• Mercredi 12 juillet • Menace d'éclaircie

Rock'n Roll de Rue

Menace d'éclaircie c'est une sorte de boys band de rue, qui a un bon demi-siècle de retard sur le top cinquante, mais qui ne s'en rend pas compte.

Une musique de rue qui emprunte autant à ZZ top qu'à Verchuren. Rock'n'roll attitude, distorsion, mais aussi paso doble et java !

• Mercredi 19 juillet • Les Matelots

Déambulation chantée et musicale en échasses

Cette parade festive et joyeuse a la particularité de percher ses quatre musiciens sur échasses. Musique et chant irlandais et bretons seront joués à la clarinette, accordéon, trombone, trompette et percussions.

• Mercredi 26 juillet • Trio musique Irlandaise

Nicolas Quemener, est un guitariste, chanteur reconnu dans la musique celtique, jouant en accord ouvert. Guitariste soliste, il a également le talent de créativité et d'accompagnement (Gilles Servat, Ronan Le Bars).

Maodez Arhant, est un joueur de Uilleann Pipes (cornemuse irlandaise) talentueux, reconnu sur les scènes de Bretagne et d'ailleurs.

Yuna Léon, violoniste incontournable de la scène bretonne actuelle est bercée depuis l'enfance par les musiques traditionnelles bretonnes et irlandaises (Dan Ar Braz, Ampouailh, Kreiz Breizh Akademi).

• Mercredi 2 août • Saxe l'Air Quartet

Le Sax Quartet propose un concert en déambulation burlesque et détonant !

Il amuse, séduit, surprend et exalte le public par son répertoire musical varié et finement arrangé.

De Britney Spears à Georges Bizet, en passant par Queen, Piazzolla, Glenn Miller, ou bien en empruntant des musiques de films, des musiques de dessins animés, les frontières sont vite brisées pour varier les plaisirs !

• Mercredi 9 août • New swing Band

Les 4 musiciens du New Swing Band déambulent et interprètent les grands airs du Black Bottom, du Fox-Trot, du Charleston en rendant hommage à la musique de Louis Armstrong, Sidney Bechet, Kid Ory... Dans une ambiance festive et chaleureuse !

Les concerts de la Place

Place Notre-Dame • Gratuit • Restauration sur place

La place Notre-Dame s'anime cet été ! Les mercredis 19 juillet et 9 août, dans le prolongement des Marchés de Toulhars, poursuivez votre soirée sur la place de l'église, dans une ambiance musicale.

• Mercredi 19 juillet - Soirée Fest-Noz

18h30 • Digabestr

Deux chanteuses, une violoniste et un guitariste, venus des quatre coins de la Bretagne vous entraîneront avec leur kan ha diskann dynamique mêlé aux lignes mélodiques du violon et de la guitare !

20h10 • Kraaz

Mené par le jeu fleuri d'un duo de clarinettes sauvages, ce quartet percutant se démarque en faisant la part belle aux terroirs morbihannais, et en affirmant la vivacité de ses répertoires à danser.

• Mercredi 9 août

18h30 • Mazingo

Ce trio Franco-Américain sème sur les routes son inclination naturelle pour un rock'n'roll mélodique influencé par la country folk et le blues.

20h10 • Kraaz

Direction le Cap Vert ! C'est en crioulo cap-verdien que Barbara vous entraînera dans ce voyage métissé par les rythmes syncopés d'Afrique et par les chaudes mélodies portugaises...



L'art à Larmor

Exposition Entrelacs Influence irlandaise sur les Arts décoratifs bretons

Du 4 août au 24 septembre
Espace culturel Les Coureaux

Août : du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 16h à 19h
Septembre : du mardi au dimanche de 14h à 18h

Horaires des visites guidées :

Août : jeudi et samedi à 19h et le dimanche à 13h
Septembre : le mercredi à 10h30

L'entrelacs, figure emblématique des motifs ornementaux irlandais est devenu, par le jeu des influences et des liens séculaires entre l'Irlande et la Bretagne, un des symboles de l'imagerie bretonne.

Entrelacs, une exposition entre mémoire collective et création artistique contemporaine. Des artistes bretons à découvrir qui, ancrés dans la tradition mais ouverts à la modernité, honorent la mémoire de cette iconographie celte riche, chatoyante et plus vivante que jamais.



Exposition Les artistes de Larmor-Plage

Du 4 au 30 juillet
Espace culturel Les Coureaux
Ouvert tous les jours :
de 10h à 12h30 et
de 15h à 19h30

Les marchés de la peinture

Dimanche 16 juillet
Dimanche 13 août
Promenade de Port-Maria
9h à 18h30

Les Artistes de Larmor-Plage
06 86 46 14 33
f.leble@orange.fr

Larmor-Plage en images, le jeu continue !

L'année dernière, le service communication de la ville de Larmor-Plage, en partenariat avec l'association des commerçants « Larmor J'adore » a lancé son album de vignettes à collectionner. Ce jeu incite les enfants à découvrir leur patrimoine et l'origine de leur ville tout en s'amusant !

L'album est disponible gratuitement, sur simple demande, au service communication. Les pochettes de vignettes sont disponibles chez les commerçants participant (voir liste sur le site internet de la ville larmor-plage.bzh → rubrique « Vie touristique » → « Album vignettes « Larmor-Plage en images ») pour un minimum de 10 euros d'achat ou en vente au service communication.

8 vignettes collector restent encore à trouver. Cette image rare a été éditée en dix exemplaires seulement et donne le droit à un lot de cadeaux !





► Concerts gratuits

LES MATELOTS

Déambulation sur le marché de Toulhars
Mercredi 19 juillet
 Boulevard de Toulhars, à partir de 18h
 Ville de Larmor-Plage

DIGABESTR // KRAAZ

Mercredi 19 juillet
 Place Notre-Dame, 18h30 à 21h30
 Ville de Larmor-Plage

LES FORBANS

Jeudi 20 juillet
 Esplanade des Algues, 21h30
 Concert Kasino

TRIO MUSIQUE IRLANDAISE

Déambulation sur le marché de Toulhars
Mercredi 26 juillet
 Boulevard de Toulhars, à partir de 18h
 Ville de Larmor-Plage

SAX QUARTET

Déambulation sur le marché de Toulhars
Mercredi 2 août
 Boulevard de Toulhars, à partir de 18h
 Ville de Larmor-Plage

CONCERT DU DUO OLLIVIER JORY AKOUSTIK

Jeudi 3 août
 Biblio-plage, plage de Port-Maria, à 16h
 Médiathèque de Larmor-Plage

NEW SWING BAND

Déambulation sur le marché de Toulhars
Mercredi 9 août
 Boulevard de Toulhars, à partir de 18h
 Ville de Larmor-Plage

MAZINGO // ALEM DISSO

Mercredi 9 août
 Place Notre-Dame, 18h30 à 21h30
 Ville de Larmor-Plage

COLLECTIF MÉTISSÉ CONCERT KASINO

Jeudi 17 août
 Esplanade des Algues, 21h30
 Concert Kasino

SOIRÉE SALSA AMISTAD // BACANO

Mercredi 23 août
 Esplanade des Algues, 18h30
 Ville de Larmor-Plage

OULALA JAZZ BAND

PETIT-PORT EN MUSIQUE
Vendredi 7 juillet
 Pointe des Blagueurs, 18h30
 Ville de Larmor-Plage

OASIS, LE SHOW

Vendredi 14 juillet
 Esplanade des Algues, 21h
 Ville de Larmor-Plage

MENACE D'ÉCLAIRCIE

Déambulation sur le marché de Toulhars
Mercredi 12 juillet
 Boulevard de Toulhars, à partir de 18h
 Ville de Larmor-Plage

► Sport et bien-être

SAUTS EN PARACHUTE

1^{er} et 2, 14 au 16 juillet et du 11 au 15, 25 au 27 août
 Parc de l'Océan
 Speed'air parachutisme
 06 66 25 61 43
 jjlepocher@hotmail.com

COMPÉTITION VOILE LASER

Du 11 au 15 juillet
 Plage de Kerguelen
 Foyer Laïque de Lanester

RANDONNÉES CYCLOTOURISME

8h • Départ du Colibri, plage de Toulhars.
Le 16 juillet, randonnée vers Buby
Le 6 août, randonnée vers Berné
Le 6 septembre, randonnée sur des voies paisibles
 Casque obligatoire et vélo en bon état d'entretien
 Larmor-Cyclo
 02 97 33 77 15
 larmorcyclotourisme@orange.fr

RANDONNÉE DU COMITÉ DES FÊTES

Samedis 22 juillet et 19 août
 Départ place Notre-Dame, 14h30
 Sans inscription
 Comité des Fêtes

RÉGATE « NATIONAL SURPRISE »

Du 27 au 30 juillet
 Port de Kernevel
 SNL

TRO BREIZH FOOT

Lundi 24 juillet et jeudi 10 août
 Plage de Toulhars
 De 13h30 à 17h
 Inscription gratuite sur place à partir de 13h30
 Tournoi beach soccer de jeunes et animations.
 Ligue de Bretagne de football
 06 31 43 80 43
 communication@footbretagne.fff.fr

ANIMATIONS AVIRON

Du 7 au 17 août
 Petit-port de Port-Maria
 Centre Nautique de Lorient et Comité départemental aviron 56
 Tous les jours sauf le 14 août de 10h à 12h30 et de 14h à 18h : Séances découverte gratuites de 30 minutes
 Séance d'une heure • 15 euros
 Mini-formation d'1h30 pendant 4 jours • 140 euros
 CNL - Léna MAHOIC 06 48 76 56 26
 Sur réservation

YAKA PADDLE FESTIVAL

Dimanche 27 août
 Port de la Pointe des Blagueurs
 Deuxième édition du Yaka Paddle Festival
 Arrivée au port de la Pointe des Blagueurs
 Village associatif et artisanal
 Présence de foodtrucks, concerts
 le.monde.de.yannael@gmail.com

10 ANS DE L'ATELIERS SOFIT PILATES

Samedi 26 août, de 9h à 18h,
 Sur inscription
 Esplanade des Algues
 www.sofit.fr



Organisation Ville de Larmor-Plage
 Service communication
 02 97 84 26 52
 communication@larmor-plage.com

▶ Animations



FESTIVAL VIETNAM

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet
Salle des Algues et esplanade
De 10h à 19h
Association Vietnam Bretagne Sud

HISTOIRES POUR PETITS OREILLES

Jeudis 6, 20 juillet et 17 août
Biblio-plage, plage de Port-Maria, à 16h
Médiathèque de Larmor-Plage

FEU D'ARTIFICE

Vendredi 14 juillet
Port-Maria, 23h
Ville de Larmor-Plage

MARCHÉS DE TOULHARS

Mercredis 12 • 19 • 26 juillet & 2 • 9 août
Boulevard de Toulhars, de 16h à 21h
Stands de commerces locaux et artisans d'art, animations musicales
Ville de Larmor-Plage

SPECTACLE HELL'EAU LA MER OU L'ENFANT COQUILLAGE

Jeudi 13 juillet
Biblio-plage, plage de Port-Maria, à 16h
Médiathèque de Larmor-Plage

MARCHÉS DE LA PEINTURE

Dimanche 16 juillet
Dimanche 13 août
Promenade de Port-Maria, de 9h à 18h30
Les artistes de Larmor-Plage

SOIRÉES GRILLADE THON ET SARDINES

Samedi 22 juillet (APPLP)
Samedi 12 août (APPRL)
Port de Kernevel, 19h

CONTES DU BORD DE MER CHUCHOTÉS AU CREUX DE L'OREILLE

Jeudi 27 juillet
Biblio-plage, plage de Port-Maria, à 16h
Médiathèque de Larmor-Plage

SOIRÉES MOULES FRITES

Vendredi 28 juillet
Vendredi 18 août
Place Notre-Dame, 19h30
US Goélands

BROCANTE SOLIDAIRE

Du 28 au 30 juillet
Jardin de la Maison des Associations
De 10h à 19h
Accolade

FOIRE AUX PLANTES

Jeudi 10 août
Parc de Toulhars, de 10h à 17h
Accolade

BALADE CONTÉE SUR LES TRACES DES GRANDS ÉCRIVAINS MARITIMES

Jeudi 10 août
Biblio-plage, plage de Port-Maria, à 16h
Médiathèque de Larmor-Plage

FEU D'ARTIFICE

Lundi 14 août,
Port-Maria, 22h30
Ville de Larmor-Plage

LECTURE CONTÉE « LITTORAL, 48 FOIS LA MER »

Jeudi 24 août
Biblio-plage, plage de Port-Maria, à 16h
Médiathèque de Larmor-Plage

PROJECTION PLEIN AIR

Dimanche 27 août
Parc de l'Océan, 20h30
Asso salée

CONCOURS DE PÉTANQUE

31 août, 3 septembre, 5 octobre
Complexe sportif Ar Menez
Club de pétanque

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre
Salle Ar Menez, de 10h à 16h
Ville de Larmor-Plage

BROCANTE VIDE-GRENIERS

Dimanche 10 septembre
Complexe sportif Ar Ménez
De 8h à 18h • Entrée : 1 €
Comité des fêtes • 06 11 94 17 15

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
Randonnée du patrimoine, visites guidées, balade commentée... Sur inscription
Ville de Larmor-Plage

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Du 16 au 22 septembre
Gratuité bus et bateaux IZILO
Animations

VIDE DRESSING

Dimanche 24 septembre
Salle des Algues
De 10h à 18h
Comité des fêtes • 06 11 94 17 15

AQUA VIRADE

Dimanche 24 septembre
Plage de Toulhars
Village éphémère sur la plage
De 9h à 17h • Tarifs activités : 2€ à 5€
06 77 11 95 41
Vaincre La Mucoviscidose

FESTIVAL DU JEU

Samedi 21 et dimanche 22 octobre
Salle des Algues
Larmor Pion

BAL PARTICIPATIF L.A.B.

Vendredi 27 octobre
Salle des Algues
Médiathèque de Larmor-Plage

SALON DES MÉTIERS D'ARTS

Samedi 4 et dimanche 5 novembre
Salle des Algues
Comité des fêtes

KAS ABARZH

Samedi 11 novembre
Salle des Algues
Boked er Lann

THÉÂTRE HOME DE DAVID STOREY CIE LE 4^{ÈME} MUR

Dimanche 19 novembre
Espace culturel Les Coureaux, 17h
Amicale Laïque

▶ Les expositions

ESCALE CULTURELLE VIETNAMIENNE
Du 10 juin au 15 juillet
Médiathèque

LES ARTISTES DE LARMOR-PLAGE
Du 4 au 30 juillet

Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30
Espace culturel Les Coureaux
Les Artistes de Larmor-Plage
06 86 46 14 33
f.leble@orange.fr

ENTRELACS, INFLUENCE IRLANDAISE SUR LES ARTS DÉCORATIFS BRETONS
Du 4 août au 24 septembre
Espace culturel Les Coureaux

INSPIRATIONS CELTIQUES
Du 4 août au 24 septembre
Médiathèque

COLLECTIF SAGARIS
Du 10 septembre au 15 octobre
Espace culturel Les Coureaux

LES COULISSES DE LA BD
Du 11 octobre au 10 novembre
Médiathèque

SLBA
Du 20 octobre au 5 novembre
Espace culturel Les Coureaux

LES MAQUETTES DE L'HISTOIRE
Du 20 au 30 novembre
10h à 12h et de 15h à 18h30
Espace culturel Les Coureaux
Architecture et Histoire
lesmaquettesdelhistoire.fr

▶ Engagement / solidarité

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Samedi 15 juillet, de 14h à 18h
Plage de Toulhars
Samedi 22 juillet, de 14h à 18h
Plage de Port-Maria
Mardi 1^{er} août, de 14h à 18h
Plage de Toulhars
Dimanche 13 août, de 14h à 18h
Plage de Port-Maria
Les mains dans le sable

DON DU SANG

Lundi 24 juillet, lundi 14 août
Lundi 16 octobre
Salle des Algues
Sur rendez-vous : <https://efs.link/rdv>

Retrouvez les événements de l'été dans le guide des Estivales, disponible au service communication de la ville.
Tenez-vous informés sur le site internet de la ville, l'application mobile ou les réseaux sociaux
Facebook @villedelarmorplage
Instagram @larmorplage



Forum des associations

Faites le plein d'activités !

Véritables créatrices de lien social, les associations font bouger la ville. Elles sont nombreuses, variées et se réunissent le samedi 2 septembre au complexe Ar Ménez lors du rendez-vous annuel du Forum des associations !

C'est un moment privilégié pour rencontrer les nombreuses associations qui opèrent dans divers domaines tels que les langues étrangères, les arts plastiques, la danse, la musique, la santé, le sport, l'engagement bénévole ou citoyen et bien d'autres encore.

Les associations seront présentes pour présenter leurs missions, leurs activités et les actions qu'elles mènent au quotidien.

C'est une opportunité idéale pour les visiteurs de se renseigner sur les différentes possibilités qui correspondent à leurs valeurs et à leurs centres d'intérêt. Les membres des associations seront présents pour répondre aux questions, partager leurs expériences et encourager les volontaires potentiels à les rejoindre.

Que vous soyez curieux de nouvelles pratiques artistiques, désireux de participer à des projets ou en quête de soutien pour des causes vous trouverez une multitude de possibilités d'engagement.

• **Service communication, événements et vie associative**

02 97 84 26 64

communication@larmor-plage.com

Sam 2 sept.

à 10h à 16h

Le guide des associations

Ce guide pratique sera disponible, à partir du 2 septembre, lors du forum des associations et en libre-service à l'accueil de la Mairie.



Accueil des nouveaux larmoritains

Afin d'accueillir au mieux les nouveaux arrivants et de leur souhaiter la bienvenue, la ville propose aux habitants nouvellement installés de participer à un moment convivial le samedi 23 septembre 2023.

La municipalité vous invite à prendre contact avec le service communication, événements et vie associative, de la mairie afin de vous inscrire.

Inscription souhaitée avant le 1^{er} septembre 2023.

Sam 23 sept.



Rappel des règles sur la plage

Surveillance plage

Du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre

4 zones de baignade surveillée, tous les jours de 13h à 19h, par les nageurs sauveteurs de la SNSM :

1 poste plage de Toulhars, 1 poste plage de Port-Maria, 2 postes plage de Kerguelen (1 poste « Point passion » et 1 poste « Les Mouettes »)

Pas de flamme : absence de surveillance

Les cabines de plage sont destinées à un usage de vestiaire de plage en libre accès, afin de se changer. Une d'entre elles a été attribuée à une association de Larmor-Plage (soutien au handicap).

Baignade interdite

Baignade surveillée mais dangereuse

Baignade surveillée absence de danger

Pollution

Le bon usage sur la plage



Les animaux ne sont pas autorisés sur les plages pendant toute la période estivale.



Même si les soirées d'été invitent à la convivialité, feux et barbecues ne sont pas autorisés sur le littoral pour des raisons de sécurité.



La consommation d'alcool est interdite afin de ne pas troubler la tranquillité et la sécurité publique sur les plages et sur le Petit-port.



Il est interdit :

- de se baigner au Petit-Port
- de plonger des cales



- de camper



- de se promener en maillot de bain au centre-ville et dans les commerces.



Actions de sensibilisation

Une brigade de propreté intervient sur les plages de la commune, afin de sensibiliser les usagers aux gestes éco-responsables en matière de propreté sur les plages.

Animations par l'association « les mains dans le sable »

Plage de Toulhars

Samedi 15 juillet et mardi 1^{er} août, de 14h à 18h

Plage de Port-maria

Samedi 22 juillet et dimanche 13 août, de 14h à 18h

Présentation des différents polluants que l'on retrouve sur les plages et des alternatives aux plastiques.

Distribution de cendriers de plage fournis par la commune.

Opération de nettoyage des plages encadrée par la brigade.



Handiplage • Rendre la plage accessible à tous

Du 8 juillet au 27 août, de 13h à 19h, La ville de Larmor-Plage favorise l'accès à la plage grâce à handiplage.

Les services à disposition :

- Présence d'un handiplagiste sur la plage de Toulhars
- Mise à disposition d'un fauteuil hippocampe et de deux tiralos, dédiés aux personnes à mobilité réduite pour rouler sur le sable et flotter dans l'eau
- Installation d'un tapis de plage, pour accéder à la zone de baignade.

Renseignements auprès du CCAS de Larmor-Plage
Contact handiplage : 06 60 17 10 55, du 08/07 au 27/08

Passez un bel été sur les plages larmoriennees !

4 juillet - 2 septembre 2023

du mardi au samedi, de 14h à 18h, en accès libre



BIBLIO

**Plage de
Port-Maria
Larmor-Plage**

Animation
tous les jeudis
à 16h

PLAGE



Ville de
Larmor-Plage
Station classée de tourisme